Rapport annuel 1999-2000

CMA

ORDRE
DES COMPTABLES EN MANAGEMENT
ACCRÉDITÉS DU QUÉBEC

Conseil exécutif
Gouvernement du Québec

Québec, juin 2000

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président
Assemblée nationale

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2000.

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités de l'Ordre et contient de nombreux renseignements d'intérêt public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La Ministre responsable de l'application des lois professionnelles,

Linda Goupil

Ministre responsable

Montréal, juin 2000

Madame Linda Goupil
Ministre responsable de l'application des lois professionnelles
Gouvernement du Québec

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre deux exemplaires du Rapport annuel de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2000.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du Bureau,

Alphonse M. Galluccio, CMA

Office des professions du Québec

Montréal, juin 2000

Monsieur Jean-K. Samson
Président
Office des professions du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2000.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du Bureau,

Alphonse M. Galluccio, CMA

La mission de l'Ordre des CMA. L'Ordre des CMA a pour mission de contribuer au succès des organisations en les faisant bénéficier de son expertise intégrée en comptabilité de management et en management. Il voit à ce que ses membres maîtrisent les pratiques émergentes touchant la mesure et l'amélioration de la performance organisationnelle. C'est de cette même façon que l'Ordre assure la protection du public, de même qu'en favorisant le maintien des standards élevés de la profession. Afin de mieux réaliser sa mission, l'Ordre privilégie l'écoute active de sa clientèle, le dynamisme, l'éthique, l'esprit d'équipe, le rayonnement et l'innovation.

Le rôle du professionnel CMA. Expert en gestion stratégique et financière, le CMA organise l'information de gestion, conçoit des systèmes et met en œuvre des plans d'action efficaces. Il gère les ressources humaines de façon responsable, conformément à la mission de son organisation. Son expertise distinctive en comptabilité de management et en management lui permet de contribuer au succès des organisations en étant un partenaire actif dans l'amélioration continue de leur performance globale.

La forme masculine utilisée dans ce rapport annuel désigne aussi bien les femmes que les hommes.
Publié par la Direction des affaires publiques et du marketing, Ordre des comptables en management accrédités du Québec, 715, square Victoria, 3e étage, Montréal (Québec) H2Y 2H7. Site Web : www.cma-quebec.org Juin 2000 Photographie : James Gauthier, Paul Labelle Graphisme : Langevin Turcotte
Traduction : Traductions Betty Howell inc. Impression : Imprimerie Reprotech inc.

101-01274/

Rapport annuel 1999-2000

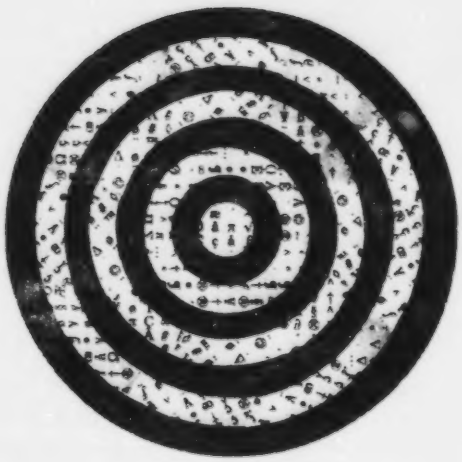

ORDRE
DES COMPTABLES EN MANAGEMENT
ACCRÉDITÉS DU QUÉBEC

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU BUREAU

Alphonse M. Galluccio, CMA, président du Bureau

L'exercice 1999-2000 a été une période charnière à plus d'un titre. Après avoir franchi le nouveau millénaire sans heurt informatique, l'Ordre s'est livré à une profonde réflexion stratégique, dressant le bilan de ses actions des dernières années, puis traçant les grandes orientations des années futures. L'exercice 1999-2000 a aussi été une année de transformations majeures de certains programmes de l'Ordre, de croissance soutenue de son effectif et de rayonnement sans cesse grandissant de la profession.

LES FRUITS D'UNE SOLIDE RÉFLEXION STRATÉGIQUE

L'Ordre est entré en force dans le nouveau millénaire, avec l'adoption, par le Bureau, du Plan stratégique triennal 2000-2003, le 28 janvier 2000. Ce plan est le fruit d'un processus de réflexion et de consultation sans équivalent dans l'histoire de l'Ordre. Ce processus a débuté par une journée de réflexion qui s'est tenue le 19 novembre 1999, et à laquelle ont participé les membres du Bureau, le personnel de direction de l'Ordre et quelques proches collaborateurs. Les participants ont ainsi eu l'occasion d'évaluer la performance de l'Ordre en fonction de ses priorités stratégiques et d'un certain nombre d'indicateurs, d'échanger sur les changements susceptibles d'avoir un impact sur les actions de l'Ordre et de dégager un consensus sur les enjeux en découlant.

Le processus de réflexion et de consultation s'est poursuivi le 1er décembre 1999 par une séance de planification stratégique avec le Comité de régie de l'Ordre et les conseillers de la firme Secor. L'Ordre avait en effet confié à cette dernière le mandat de l'accompagner dans sa démarche de réflexion stratégique.

Tous ces efforts se sont traduits par la définition d'un nouveau plan stratégique triennal qui permet d'envisager les trois prochaines années avec assurance et optimisme. La mise à jour du plan stratégique reflète le consensus dégagé parmi les participants, d'abord sur la direction adoptée par l'Ordre au cours des dernières années, ensuite sur les trois enjeux futurs de l'Ordre à savoir, l'offre de CMA, la demande pour les CMA ainsi que les standards et la qualité. Des objectifs ont été fixés pour chacun de ces enjeux, assortis de stratégies qui permettront de les atteindre.

La réalisation de la mission de l'Ordre dépend grandement de sa capacité d'attirer de nouveaux candidats de qualité pouvant exercer dans le champ d'activité des CMA. Il s'agit de satisfaire à la demande du marché et d'assurer le développement de la profession au Québec et ce, dans un contexte de vive concurrence. Dans cette optique, l'Ordre s'est donné pour principal objectif d'élargir sa base de recrutement autant du côté du marché traditionnel, en attirant de jeunes candidats de bon calibre, que du côté du marché exécutif, en ciblant des cadres œuvrant déjà dans le champ d'intervention des CMA. Cette offensive de recrutement auprès de ces clientèles potentielles passera par des campagnes de promotion mettant clairement en relief les éléments qui différencient et qui avantagent les membres de l'Ordre par rapport à d'autres professions.

Par ces actions, l'Ordre est confiant d'atteindre, sur un horizon de trois ans, son objectif de 600 nouvelles immatriculations par année dans le cheminement régulier et de 125 nouvelles immatriculations par année dans le

La toute première cohorte de diplômés du Programme exécutif CMA issue de l'Université du Québec à Montréal.

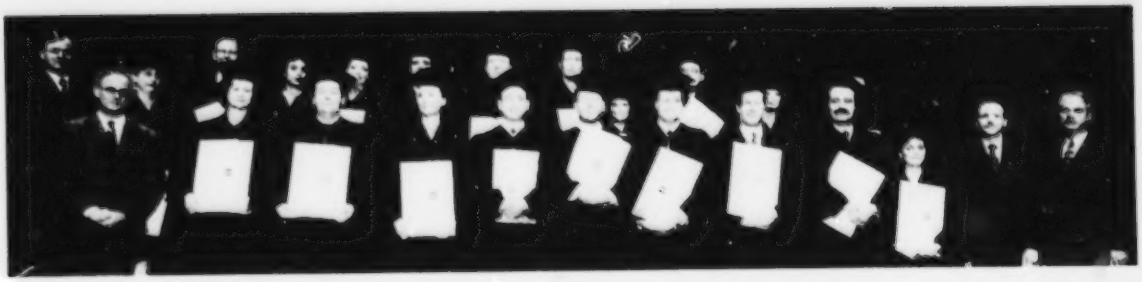

cheminement exécutif. L'Ordre vise aussi à accroître le taux de notoriété des CMA auprès des employeurs de 95,6 % en 1999 à 99 % en 2003, le taux d'emploi des CMA de 97 % en 1997 à 98 % en 2003 et le pourcentage de CMA occupant des postes de cadres supérieurs hors du champ comptable de 14 % en 1997 à 25 % en 2003. Ces objectifs sont certes ambitieux mais ils constituent des défis stimulants que l'Ordre entend bien relever.

Soutenir de tels objectifs de croissance exige une logistique sans faille. D'où l'adoption, par le Bureau, en novembre 1999, du plan stratégique triennal des technologies de l'information pour la période 1999-2002. Ce nouveau plan prévoit que l'Ordre fera désormais l'acquisition de progiciels complets et intégrés existants plutôt que de continuer à développer des applications à l'interne. Ce virage majeur est justifié par les coûts substantiels que comporte le développement et par la rareté des ressources humaines disponibles en informatique. Il faut dire aussi que le marché des logiciels a grandement évolué depuis l'adoption du dernier plan stratégique en 1996 et qu'il existe désormais des outils pouvant répondre en très grande partie aux besoins spécifiques de l'Ordre. C'est le cas des progiciels iMIS (Integrated Management Information System) et du logiciel comptable Great Plains Dynamics, des outils conçus pour des organisations comme la nôtre et dont l'implantation à l'Ordre devrait être complétée d'ici la fin de l'an 2000.

Le plan stratégique triennal des technologies de l'information a lui aussi été précédé d'une vaste opération de réflexion stratégique, un exercice auquel les membres du Bureau ont été conviés dès mars 1999. Différentes analyses ont confirmé le bien-fondé de la nouvelle direction privilégiée par l'Ordre en matière informatique. Ainsi, on estime que la poursuite du développement des applications par des ressources internes aurait coûté pas moins de 850 000 $ à l'Ordre au cours des trois prochaines années, tandis que le coût total du nouveau plan triennal s'élève à quelque 650 000 $. Outre cette économie non négligeable, le virage informatique de l'Ordre se traduira par une amélioration significative des services aux membres, et ce, dans des délais plus courts, car le développement d'applications à l'interne n'aurait été terminé qu'en mars 2002. Le personnel des technologies de l'information de l'Ordre pourra ainsi mieux remplir son rôle de base, à savoir soutenir les utilisateurs et veiller à ce que l'Ordre demeure concurrentiel dans ce domaine à évolution rapide. Conjuguant le futur et le passé, l'Ordre a aussi réévalué sa gestion documentaire dans le but de rationaliser et de bonifier l'archivage de ses documents.

Un vent de réflexion a également soufflé sur l'ensemble du système professionnel québécois. En novembre 1999, à l'occasion du 25e anniversaire de l'adoption du *Code des professions*, la ministre responsable de l'application des lois professionnelles, madame Linda Goupil, a en effet rendu public un plan d'action visant à bonifier certains éléments du système professionnel en assouplissant et en allégeant son cadre réglementaire, en accroissant l'efficacité des mécanismes de protection du public prévus dans le *Code des professions* et en favorisant une plus grande ouverture des milieux professionnels à la multidisciplinarité et à l'interdisciplinarité.

Le plan d'action gouvernemental comporte six projets, dont quatre concernent l'ensemble du système professionnel : l'allégement de la réglementation et de son processus, l'amélioration du rendement des mécanismes de contrôle que sont l'inspection et la discipline, l'autorisation de nouveaux modes d'exercice professionnel permettant des formes modernes de regroupement et enfin, l'évaluation des bénéfices nets du système professionnel. Différents comités mis en place par la ministre Goupil ou par l'Office des professions se pencheront sur ces questions cruciales pour l'avenir du système professionnel québécois. L'Ordre participera activement à ces travaux, soit directement, soit par l'entremise du Conseil interprofessionnel du Québec.

DES TRANSFORMATIONS POUR ALLER DE L'AVANT

Le marché évolue, les besoins changent. À l'aube du 21e siècle, les employeurs réclament que les CMA aient une vision encore plus large des affaires, une capacité d'intégration plus développée et des habiletés de communication accrues. Dans le but de mieux répondre à ces attentes, l'Ordre a apporté des modifications fondamentales au processus de formation et d'accréditation des CMA.

Ainsi donc, l'an 2000 verra la concrétisation de trois transformations majeures : d'abord, en juin, l'introduction d'un nouveau syllabus de l'Examen d'admission ainsi qu'un nouvel Examen d'admission, puis, en septembre, le remplacement du Programme professionnel CMA, créé il y a dix ans déjà, par le Programme de leadership stratégique CMA.

Le nouveau syllabus de l'Examen d'admission a été conçu de façon à mieux refléter le rôle élargi des CMA et leur champ d'expertise. Désormais, on mettra davantage l'accent sur des sujets comme le marketing, la gestion des opérations et les technologies de l'information. Parallèlement, le nouvel Examen d'admission permettra une meilleure vérification du contenu des principaux aspects du syllabus couvert à l'université et sera aussi une mesure plus efficace des compétences de niveau supérieur indispensables au futur CMA.

Puis à l'automne 2000, le Programme de leadership stratégique CMA fera son entrée. Le renouvellement de ce programme d'encadrement des futurs CMA, d'une durée de deux ans pour le cheminement régulier et de 10 mois pour le cheminement exécutif, a pour but de faciliter l'intégration des diverses notions de la comptabilité de management afin de coller davantage à la réalité et aux exigences du marché du travail des années 2000. Il comportera six modules couvrant les trois phases du cycle de vie des produits ou des services, soit la planification, la présentation et la conception de contrôles organisationnels, puis la croissance et maturité, et enfin, les outils de comptabilité de management

La campagne publicitaire nationale illustre comment les CMA mettent leur force créative au service des entreprises.

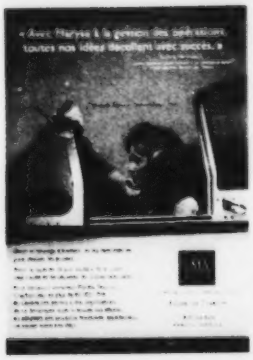

pertinents aux phases du déclin et du renouveau de ces produits ou de ces services. Le nouveau programme insistera aussi davantage sur les pratiques de pointe en management, la marque distinctive des CMA. Les candidats développeront ainsi une vision stratégique parfaitement intégrée des besoins d'affaires des organisations d'aujourd'hui et de demain. Toutes ces nouveautés sont autant d'atouts qui devraient accroître encore davantage la valeur ajoutée des CMA aux yeux des employeurs et préserver leur longueur d'avance.

Dans ce mouvement de renouveau, d'autres programmes, règlements et politiques de l'Ordre ont connu une évolution significative. C'est le cas du Programme exécutif CMA, un programme de formation accéléré de deux ans et demi lancé par l'Ordre en janvier 1997 et d'abord offert à temps partiel à l'Université du Québec à Montréal, puis à l'Université Laval et à l'Université Concordia à partir de 1998. Les premiers finissants ont reçu leur diplôme en avril 2000. Le Programme exécutif CMA a pavé la voie au Programme exécutif CMA-MBA dont la création a été très bien accueillie dans les milieux d'affaires. Offert à temps partiel à l'Université du Québec à Montréal depuis janvier 2000, ce programme d'une durée inférieure à trois ans et demi permet aux participants de faire d'une pierre deux coups en cheminant à la fois vers le titre de CMA et le diplôme de MBA. Pas moins d'une quarantaine de candidats se sont inscrits à la première session, signe que ce nouveau programme répond à un besoin évident chez les gestionnaires expérimentés qui sont déjà sur le marché du travail.

Sur le plan réglementaire, l'Ordre a apporté des modifications au Code de déontologie et il a adopté un règlement sur la tenue des dossiers et les cabinets de consultation des CMA. L'Ordre a également modifié la politique de réinscription au Tableau des membres et mis de l'avant une nouvelle politique concernant l'émission de permis restrictifs. Enfin, dans la foulée du développement du Programme exécutif CMA, l'Ordre a demandé au gouvernement l'ajout de quatre nouveaux diplômes à la liste des diplômes donnant accès au permis de CMA.

Parallèlement aux transformations amorcées relativement au processus de formation et d'accréditation, CMA Canada s'est penché sur une nouvelle approche, soit l'accréditation de programmes universitaires en gestion, en commerce et en administration. Les candidats inscrits aux programmes dorénavant accrédités par CMA Canada seraient ainsi exemptés du premier volet de l'Examen d'admission portant sur les acquis cognitifs. Une trentaine d'universités à travers le pays, dont dix établissements québécois, auraient à ce jour manifesté leur intérêt face à cette initiative de CMA Canada et le Conseil d'administration de CMA Canada statuera sur plusieurs de ces demandes d'accréditation à la fin août 2000.

CMA Canada s'est par ailleurs engagé dans un exercice de remise en question de ses processus d'affaires. Un comité d'analyse se penche sur une possible transformation des modes de fonctionnement actuels de CMA Canada, notamment sur l'opportunité d'intégrer davantage l'accomplissement de certaines tâches. Un rapport intérimaire a été déposé en mai 2000 et le rapport final est prévu en août 2000.

CROISSANCE ET RAYONNEMENT EN PROGRESSION

Il est toujours gratifiant de constater que nos efforts sont couronnés de succès. Or, voilà que depuis 1995, l'effectif de l'Ordre a grimpé de pas moins de 40 %, ce qui représente un taux annuel moyen de croissance nette de 8 %. L'exercice 1999-2000 a confirmé la belle lancée de l'Ordre, avec un taux de croissance nette de 6,3 %, une fois soustraites les radiations du total des nouveaux membres. Il s'agit là d'un rythme de croisière d'autant plus exceptionnel que pour la quatrième année consécutive, l'Ordre occupe à nouveau le peloton de tête de tous les ordres professionnels du Québec du secteur droit et affaires. Qui plus est, l'Ordre occupe aussi le premier rang au chapitre de la croissance parmi tous les partenaires de CMA Canada à l'échelle du pays.

Plus précisément, le nombre de nouveaux membres a totalisé 380 pour l'exercice 1999-2000, comparativement à 382 pour l'exercice précédent. L'accroissement net de l'effectif, c'est-à-dire le nombre de nouveaux membres moins les radiations, a été identique au cours de ces deux exercices, soit 281. L'effectif total de l'Ordre a ainsi bondi de 4 482 membres, à la fin de l'exercice 1998-1999, à 4 763, à la fin de l'exercice 1999-2000. Et le cap symbolique des 5 000 membres sera franchi au cours de l'exercice 2000-2001.

Création de la Chaire internationale CMA d'étude des processus d'affaires à l'École des Hautes Études Commerciales, en janvier 2000.

Nous apercevons sur la photo (de gauche à droite) MM. Robert W. Dye, FCMA, président et chef de la direction de CMA Canada, Jean-Marie Toulouse, directeur de l'École des Hautes Études Commerciales, Hugues Boisvert, FCMA, titulaire de la nouvelle Chaire, et François Renauld, CMA, président-directeur général de l'Ordre.

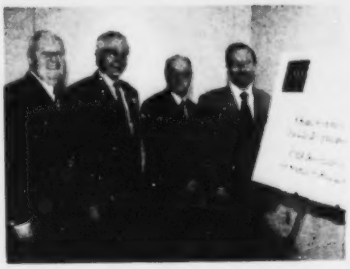

Les candidats du Québec qui ont décroché les deux premières places à l'échelle du Canada lors de l'Examen d'admission CMA en juin 1999.

Quelques autres statistiques éloquentes : le marché étudiant a progressé de 36,6 % à 38,7 % entre l'exercice 1998-1999 et l'exercice 1999-2000, le nombre d'inscriptions à l'Examen d'admission CMA a connu une légère hausse, passant de 592 à 597, et le nombre de candidats au Programme professionnel CMA est passé de 669 à 692 au cours de la même période.

L'attrait que le titre de CMA exerce sur les employeurs ne se dément pas. La demande est telle que l'on observe même des pénuries de CMA exerçant dans certains champs d'expertise, d'où l'importance d'élargir notre base de recrutement. La plus récente enquête salariale, menée par l'Ordre au début de l'an 2000, indique que le taux d'emploi des membres atteint 98 % alors qu'il se situe à 97 % pour les candidats du Programme professionnel CMA. Le service de placement de l'Ordre a pour sa part effectué 208 placements au cours de l'exercice 1999-2000 comparativement à 198 au cours de l'exercice précédent. On note aussi une plus grande effervescence du côté du Programme de développement des affaires, avec plus de 100 visites effectuées en entreprise au cours de l'exercice 1999-2000 comparativement à 60 au cours de l'exercice antérieur.

Le titre de CMA est attrayant non seulement aux yeux des employeurs, mais aussi des fraudeurs. En effet, l'utilisation abusive et illégale du titre de CMA s'intensifie depuis quelques années. Fermement résolu à mettre en œuvre tous les moyens dont il dispose en vertu du *Code des professions* pour contrer cette vague d'usurpation du titre de CMA, l'Ordre a intenté six poursuites pénales pour exercice illégal de la profession au cours de la dernière année.

Par ailleurs, depuis maintenant sept ans, la question de l'utilisation du titre de conseiller en management est problématique pour les CMA. Depuis juin 1993, les membres n'ont plus le droit de s'afficher en tant que conseillers en management, un titre réservé dans le *Code des professions* aux administrateurs agréés détenteurs du permis de CMC. Dans la foulée du dépôt du projet de loi n° 87, *Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives*, à l'automne 1999, l'Ordre a présenté un nouveau mémoire à la Commission des institutions en février 2000. Cette fâcheuse situation découlant d'une erreur législative qu'ont reconnue tant l'Office des professions que le gouvernement du Québec semble vouloir connaître un heureux dénouement d'ici la fin de la session parlementaire à l'été 2000.

D'autres initiatives de l'Ordre ont eu pour effet d'accroître davantage le rayonnement de la profession au cours de l'exercice 1999-2000. À l'échelle canadienne et internationale, mentionnons la création de la Chaire internationale CMA d'étude des processus d'affaires à l'École des Hautes Études Commerciales en janvier 2000. Prenant le relais du Centre d'étude des processus d'affaires, cette chaire unique au pays documentera, analysera et diffusera les meilleures pratiques en matière de processus d'affaires à l'échelle internationale. L'Ordre assurera la gestion opérationnelle du protocole d'entente entre CMA Canada et l'École des HEC. Cette réalisation majeure a été rendue possible grâce à la collaboration de CMA Canada et de l'Observatoire CMA.

À l'échelle provinciale, signalons la tenue de la première édition provinciale de la compétition InteraCtion ManAgement. Ce concours de projets d'affaires, mis sur pied en collaboration avec la Chambre de commerce du Québec, a permis à 66 étudiants en comptabilité et en sciences de la gestion de jouer le rôle de consultants pour des PME de leur région. Jusqu'alors, ce concours, qui favorise l'éclosion d'une relève en management grâce au maillage avec le milieu des affaires, se déroulait dans la région montréalaise.

Sur le site Web de l'Ordre, l'Observatoire CMA des pratiques en comptabilité de management a continué d'animer des débats en ligne auxquels participent un nombre sans cesse grandissant de gestionnaires de tous horizons et qui permettent de faire mieux connaître l'expertise des CMA par l'intermédiaire de ce qui s'impose comme le véhicule d'information de l'avenir.

L'avenir, ce sont aussi nos futurs membres qui, à leur manière, contribuent à la réputation d'excellence des CMA du Québec. Pour la neuvième année consécutive, les candidats québécois à l'Examen d'admission CMA de juin 1999 ont en effet obtenu un taux de réussite nettement supérieur à la moyenne canadienne, soit 76,8 % contre 66,3 %. Mieux encore, les deux premières places ont été raflées par des Québécois, Isabelle Lachance et Yannick Bordeleau, respectivement de l'École des Hautes Études Commerciales et de l'Université de Sherbrooke. Une performance d'autant plus digne de mention qu'il y avait pas moins de 2 331 candidats à l'épreuve de juin 1999.

Cette année fertile en réflexion, en renouveau, en croissance et en rayonnement a néanmoins été placée sous le signe d'une stricte gestion budgétaire favorisant la consolidation de la situation financière de l'Ordre. Encore une fois, l'Ordre a terminé le dernier exercice financier avec un surplus de quelque 120 000 $. Et le scénario budgétaire triennal 2000-2003 prévoit des surplus annuels variant de quelque 100 000 $ à 130 000 $ en tablant sur des revenus de 5,5, 5,9 et 6,4 millions de dollars au cours des trois prochaines années et ce, sans autre augmentation de la cotisation des membres que l'indexation au coût de la vie.

Bien que les surplus soient modestes et que l'équilibre budgétaire demeure fragile, l'Ordre attaque le nouveau millénaire dans une situation financière saine, ce qui lui permettra de soutenir ses objectifs et de relever les défis qui l'attendent.

Alphonse M. Galluccio, CMA

RAPPORT DES ACTIVITÉS DU BUREAU ET DU COMITÉ ADMINISTRATIF

François Renauld, CMA, président-directeur général de l'Ordre et secrétaire du Bureau

En vertu du Code des professions, le Bureau est chargé de l'administration générale des affaires de l'Ordre. Il doit veiller à l'application des dispositions du Code des professions et des règlements s'y rapportant. Le Bureau exerce tous les droits, pouvoirs et prérogatives de l'Ordre, sauf ceux qui sont du ressort de ses membres réunis en assemblée générale.

De son côté, le Comité administratif veille à l'administration courante des affaires de l'Ordre et exerce tous les pouvoirs qui lui sont délégués par le Bureau, sauf les pouvoirs que ce dernier doit exercer par règlement.

Les membres du Comité administratif 1999-2000 : (de gauche à droite) M. Jacques Côté, CMA, Mme Andrée Perreault, CMA, trésorière, M. Alphonse M. Galluccio, CMA, président du Bureau, M. François Renauld, CMA, (assis) président-directeur général, et M. Michel Milot, CMA, vice-président. Mme Madeleine Baril, administratrice nommée par l'Office des professions du Québec, qui en fait aussi partie, n'apparaît pas sur la photo.

RÉUNIONS EN 1999-2000

Au cours de l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2000, le Bureau de l'Ordre a tenu six réunions régulières. Le Comité administratif a, quant à lui, tenu treize réunions, dont trois extraordinaires.

Toujours soucieux de demeurer à l'écoute des besoins des employeurs, l'Ordre a poursuivi au cours de l'année 1999-2000 la mise en œuvre de son ambitieux plan stratégique. Réflexion, renouveau, croissance et rayonnement accrus ont été les principaux fils conducteurs, comme en témoignent les divers sujets qui ont retenu l'attention du Bureau et du Comité administratif au cours des derniers mois :

- adoption d'un nouveau Plan stratégique triennal 2000-2003, assorti d'un Plan stratégique des technologies de l'information ;
- en collaboration avec CMA Canada, transformation de l'ensemble du processus de formation et d'accréditation des CMA : révision du syllabus de l'Examen d'admission, nouvel Examen d'admission à compter de juin 2000 et nouveau Programme de leadership stratégique CMA qui entrera en vigueur à l'automne 2000 ;
- création du Programme exécutif CMA-MBA offert depuis janvier 2000 à l'Université du Québec à Montréal ;
- maintien d'une position dominante sur le marché et au sein de CMA Canada, avec un taux de progression nette de l'effectif de 6,3 % ;
- accroissement de 5 %, par rapport à l'exercice précédent, du nombre de placements de CMA et de candidats à la profession réalisés par le Service de placement professionnel de l'Ordre, soit 208 placements ;
- création de la nouvelle Chaire internationale CMA d'étude des processus d'affaires, grâce à la collaboration de CMA Canada et de l'Observatoire CMA des pratiques en comptabilité de management ;
- redéploiement de la compétition InteraCtion ManAgement et élargissement de sa portée à l'échelle provinciale ;
- création du nouveau Conseil régional de l'est du Québec ;
- engagement de plusieurs poursuites judiciaires pour usurpation du titre de CMA.

D'autres sujets ont également figuré à l'ordre du jour, notamment la poursuite des démarches de l'Ordre visant à faire corriger la fameuse erreur législative reliée au titre de CMC (*Certified Management Consultant*), de même que plusieurs consultations de l'Office des professions et du Conseil interprofessionnel du Québec. En collaboration avec ses partenaires du reste du Canada, l'Ordre a également poursuivi la mise en œuvre des diverses initiatives reliées au plan stratégique de CMA Canada, qu'il s'agisse de la réforme des composantes du processus d'accréditation ou de la transformation des processus d'affaires eux-mêmes.

Les protocoles d'entente signés au cours de l'exercice avec des institutions universitaires s'inscrivent dans le cadre de la politique de diffusion du Programme professionnel CMA.

Université de Sherbrooke

Université du Québec à Montréal

Plusieurs décisions ont aussi été prises en ce qui concerne les affaires professionnelles et l'accès à la profession, les affaires publiques et les affaires administratives, ainsi que les relations avec La Société des comptables en management du Canada. Voici d'ailleurs les principales résolutions ou prises de position adoptées au cours de l'année 1999-2000 au regard de ces cinq volets :

AFFAIRES PROFESSIONNELLES

- Signature d'un protocole d'entente avec l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal relatif à la création du Programme exécutif CMA-MBA. Le nouveau programme permet à un cadre en exercice, déjà titulaire d'un diplôme de premier cycle universitaire et ayant un minimum de cinq ans d'expérience pertinente, d'obtenir le titre de CMA tout en cheminant vers le diplôme de MBA. Le programme couvre l'ensemble du processus de formation de l'Ordre, tant le volet donnant accès à l'Examen d'admission CMA que celui relatif au Programme professionnel CMA.
- Signature d'un protocole d'entente avec l'Université de Sherbrooke portant sur la diffusion du Programme professionnel CMA dans le cadre du programme de maîtrise en administration des affaires (MBA). Le nouveau protocole remplace celui signé en septembre 1994 relativement à la diffusion du Programme professionnel CMA dans le cadre du programme de maîtrise en administration (grade de M.Sc., concentration sciences comptables, orientation comptabilité de management). La nouvelle entente, qui traduit un repositionnement effectué par l'Université de Sherbrooke, respecte la politique de diffusion du Programme professionnel CMA adoptée par l'Ordre en 1997.
- Avis à l'Office des professions dans le cadre d'une consultation sur un ensemble de propositions de modifications au *Code des professions* et aux lois régissant les professionnels, propositions contenues en grande partie dans le projet de loi n° 454. Au nombre des modifications proposées, le libellé français du titre de CMC deviendrait, en vertu de l'article 36, paragraphe i du *Code des professions*, « conseiller en management certifié », comme le demande l'Ordre depuis 1993.
- Dépôt d'un mémoire et participation aux auditions de la Commission des institutions sur le projet de loi n° 87 intitulé *Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives*. Dans son mémoire, l'Ordre salue l'initiative gouvernementale visant à corriger l'erreur législative contenue dans le projet de loi n° 72, adopté en 1993 ; comme le signale l'Ordre dans son mémoire, la réservation, dans le *Code des professions*, de l'expression générique « conseiller en management » aux administrateurs agréés détenteurs du permis de CMC (Certified Management Consultant) demeure tout aussi inacceptable et inéquitable aujourd'hui qu'en 1993.
- Adoption d'un projet de règlement modifiant le Code de déontologie des comptables en management accrédités et incluant de nouvelles dispositions relatives au droit d'accès, de rectification et de remise des documents tenus par les membres. Cette modification, obligatoire en vertu de la *Loi modifiant le Code des professions et d'autres lois professionnelles* adoptée en juin 1994, tient compte de commentaires précédemment reçus de l'Office des professions.
- Approbation d'un projet de règlement modifiant l'actuel *Règlement sur la cessation d'exercice d'un comptable en management accrédité*. Outre certains changements de forme ou de concordance, les modifications considérées par le Bureau tiennent à l'ajout de deux sections, l'une sur la tenue des dossiers et l'autre sur les cabinets de consultation. Par ailleurs, afin de mieux refléter la nature de son contenu et les dispositions de l'article 91 du *Code des professions*, l'Ordre envisage de modifier le nom du règlement, comme suit : *Règlement sur la tenue des dossiers et les cabinets de consultation des CMA*. Le projet a été transmis à l'Office des professions pour avis.
- Engagement de diverses poursuites devant la Cour du Québec, pour usurpation du titre de CMA, avec réclamation des pénalités prévues par la Loi. Les poursuites en question concernent les personnes suivantes :
  - Burt Brassard
  - Mario Chartier
  - André Fortin
  - Harvey Goldenberg
  - Richard Rogers
  - Francine Payer
- Examen et prise de position relative à des infractions criminelles ou à des décisions disciplinaires concernant deux membres et sept candidats à la profession, au regard des articles 45, 45.1 et 55.1 du *Code des professions*.

L'équipe de l'École des Hautes Études Commerciales qui a remporté la première édition provinciale de la compétition InteraCtion ManAgement.

- Avis à l'Office des professions du Québec dans le cadre de diverses consultations, notamment sur :
  - les comités de révision ;
  - un projet de modifications au *Code des professions* relatives à la délégation de pouvoirs en matière d'inspection professionnelle.
- Approbation du Programme de surveillance générale de la profession de comptable en management accrédité pour l'année 1999-2000 et de 32 rapports de visites d'inspection professionnelle.
- Libération d'un membre assujetti à un stage de perfectionnement en vertu des dispositions de l'article 113 du *Code des professions*.
- Nomination de monsieur François Ménard, CMA, en tant qu'expert dans un dossier de plainte du syndic adjoint de l'Ordre (dossier no S-123).
- Participation aux travaux relatifs au projet de mise à jour du système professionnel annoncé par la Ministre responsable de l'application des lois professionnelles, madame Linda Goupil, le 26 novembre 1999.
- Transmission de quelques avis et participation aux travaux du Conseil interprofessionnel du Québec sur diverses questions, notamment :
  - le projet de refonte des règlements généraux du C.I.Q. ;
  - le plan stratégique 2000-2003 du C.I.Q. ;
  - le régime d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels.
- Participation conjointe avec le Conseil interprofessionnel du Québec et cinq autres ordres professionnels, aux travaux de la table de concertation sur la planification financière et aux diverses interventions auprès du Bureau des services financiers, organisme responsable de la gestion et de l'encadrement du titre de planificateur financier.
- Prise de position en ce qui concerne le dossier des planificateurs financiers. Pour le moment, l'Ordre a décidé de ne pas se prévaloir des dispositions de l'article 59 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, relativement à la possibilité de conclure une convention avec le Bureau des services financiers. Ainsi, les membres CMA désireux d'utiliser le titre de planificateur financier demeurent assujettis aux dispositions de la Loi.
- Avis au Barreau du Québec relatif au rapport de son Comité sur la multidisciplinarité entre avocats et comptables.
- Mise en candidature de madame Nayiri Dolabjian, CMA, au prix Mérite du Conseil interprofessionnel du Québec, pour l'année 1999-2000.
- Mise en candidature de deux membres CMA québécois au titre de Fellow (FCMA) pour l'année 2000.
- Mise en candidature d'une entreprise québécoise au Prix national de reconnaissance (2000) attribué par CMA Canada.

AFFAIRES PUBLIQUES

- Signature d'un protocole d'entente avec l'École des Hautes Études Commerciales concernant la création et le développement du Centre d'étude des processus d'affaires. Le protocole d'entente précise diverses modalités de collaboration entre le Centre et l'Observatoire CMA des pratiques en comptabilité de management.
- Participation de l'Ordre à la signature d'un protocole d'entente entre CMA Canada et l'École des Hautes Études Commerciales relativement à la création de la Chaire internationale CMA d'étude des processus d'affaires.
- Adoption d'un projet visant à redéployer la compétition InteraCtion ManAgement et à l'élargir à l'échelle provinciale à compter de l'année 1999-2000. Cette importante activité de rayonnement permet à des étudiants de niveau universitaire d'acquérir une expérience de consultants en montant un projet d'affaires pour une PME de leur région.
- Appui au projet de loi n° 390 intitulé *Loi modifiant la Loi sur le ministère du Revenu concernant le recouvrement d'un montant en vertu d'une loi fiscale*. Le projet de loi prévoit la suspension des mesures de perception lorsque le contribuable conteste un avis de cotisation du ministère du Revenu.
- Participation de l'Ordre, en sa qualité de partenaire de l'École des Hautes Études Commerciales, aux auditions tenues dans le cadre du processus d'accréditation de l'École des Hautes Études Commerciales par l'European Foundation for Management Development.

- Activités entourant la création du nouveau Conseil régional de l'est du Québec.
- Participation aux travaux du Jury des Grands prix québécois de la qualité - édition 1999.
- Attribution d'une bourse d'excellence de 3 000 $ à madame Jacqueline Di Vito, dans le cadre du Programme provincial de bourses pour études de maîtrise en sciences comptables à l'Université du Québec à Montréal.
- Remise de 10 bourses d'excellence de 1 000 $ chacune, dans le cadre du Programme provincial de bourses d'études de premier cycle universitaire, à :
  - Sébastien Lavoie, École des Hautes Études Commerciales
  - Guillaume Ferland, École des Hautes Études Commerciales
  - Annie Rousseau, Université de Sherbrooke
  - Martin Gendron, Université du Québec à Chicoutimi
  - Éric Collard, Université du Québec à Hull
  - Numa Innocent Jr., Université du Québec à Montréal
  - Valérie Cantin, Université du Québec à Rimouski
  - Stéphanie Girard, Université du Québec à Trois-Rivières
  - Martin Fleury, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
  - Mélanie Auger, Université Laval
- Adoption d'un calendrier triennal 2000-2002 des grands événements de l'Ordre (Assemblée générale annuelle, Gala Reconnaissance et Remise des diplômes CMA).
- Dixième édition des Rendez-vous CMA auxquels ont participé 113 entreprises et 350 candidats à la profession; ces rendez-vous ont permis à 114 finissants universitaires se dirigeant vers la profession de CMA de se trouver un emploi.
- Participation des représentants de l'Ordre à divers événements :
  - Dîner annuel du Conseil des Fellows (FCMA), le 21 mai 1999;
  - Congrès international de l'Institut des vérificateurs internes, du 20 au 23 juin 1999, présidé par monsieur Alphonse M. Galluccio, CMA, président du Bureau de l'Ordre;
  - Déjeuner-gala des Grands Prix québécois de la qualité, le 30 septembre 1999;
  - Congrès annuel de l'Association de planification fiscale et financière, les 6 et 7 octobre 1999;
  - Colloque de l'École des Hautes Études Commerciales sur la transformation des entreprises, le 7 octobre 1999;
  - Remise des diplômes de La Société des comptables en management de l'Ontario, le 16 octobre 1999;
  - Conférence sur la reconnaissance des titres de compétence tenue à Toronto du 13 au 15 octobre 1999;
  - Gala Performance de Gestion UQAM, le 18 octobre 1999;
  - Forum UQAM avec monsieur Philippe Séguin, le 2 novembre 1999;
  - Cocktail 75e anniversaire de la Faculté des sciences de l'administration de l'Université Laval - Section de Montréal, le 4 novembre 1999;
  - Colloque CIQ/OPQ - 25e anniversaire du système professionnel québécois, le 26 novembre 1999;
  - activités de la Chambre de commerce du Québec et de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain;
  - congrès, colloques et symposiums reliés à la pratique professionnelle;
  - lancements, manifestations et autres activités organisés par les milieux universitaire et professionnel et le monde des affaires.

ACCÈS À LA PROFESSION

- Attribution de 380 nouveaux permis de CMA.
- Radiation de 77 personnes du Tableau des membres de l'Ordre pour renonciation au titre ou défaut de paiement de la cotisation 1999-2000.
- Adoption de diverses résolutions relatives au Tableau des membres et à des changements de statut (réinscription, transfert, retraite, etc.).
- Approbation des résultats des candidats et candidates immatriculés à l'Examen d'admission national de juin 1999.
- Adoption d'un projet de demande d'ajout de quatre nouveaux diplômes au règlement du gouvernement sur les diplômes donnant droit aux permis des ordres professionnels. Compte tenu de la mise en place de nouveaux programmes universitaires conçus pour les gestionnaires en exercice et qui couvrent l'ensemble du syllabus de l'Examen d'admission, l'Ordre a demandé au gouvernement d'ajouter les nouveaux diplômes suivants à la liste déjà publiée dans le règlement :

  1) Graduate Certificate in Management Accounting, de l'Université Concordia;

  2) Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en comptabilité de management, de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal;

  3) Diplôme de 2e cycle en sciences comptables, concentration comptabilité de management, de l'Université Laval;

  4) Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS)-Exécutif CMA, de l'Université du Québec à Hull.
- Révision de la politique de réinscription d'ex-membres de l'Ordre; le projet de révision visait à renforcer la politique adoptée en janvier 1995 et à en faciliter l'application, tout en dissuadant les membres de renoncer à leur titre de CMA.
- Adoption d'une politique concernant l'émission de permis restrictifs. La nouvelle politique précise notamment les modalités de délivrance de permis restrictifs, compte tenu des dispositions du *Code des professions* et de la *Charte de la langue française*.
- Choix de monsieur Dino Fuoco, CMA, en tant que président d'honneur de la Remise des diplômes CMA 2000.

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

- Élection du président du Bureau et des membres du Comité administratif et nominations aux divers comités statutaires de l'Ordre.
- Nomination des banquiers de l'Ordre pour l'année 1999-2000.
- Approbation de la cotisation annuelle des membres (600 $) et de celle des étudiants (125 $) pour l'année 2000-2001.
- Établissement de l'échéance (1er février 2000) pour le paiement de la cotisation 2000-2001.

- Adoption d'un budget révisé pour l'année 1999-2000 prévoyant un surplus d'opération de l'ordre de 114 000 $.
- Approbation d'un budget révisé d'immobilisations de 360 000 $ pour l'année 1999-2000 et d'un budget d'immobilisations de 170 000 $ pour l'année 2000-2001.
- Approbation d'une réduction de 50 % de la cotisation annuelle, en vertu de la politique d'allégement de la cotisation à l'intention de diverses catégories de membres. Une telle réduction a été consentie à 27 membres au cours de l'année 1999-2000.
- Création du Conseil régional de l'est du Québec regroupant l'ensemble des membres et candidats à la profession habitant les régions du Bas-Saint-Laurent, de la Côte-Nord et de la Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine.
- Confirmation de l'existence du Conseil régional de l'Abitibi-Témiscamingue pour une nouvelle période de deux ans se terminant en mars 2001, à la suite d'une évaluation effectuée par le Comité administratif.
- Adoption d'une politique relative aux surplus financiers des sections/conseils régionaux destinée à permettre à l'Ordre d'assurer une meilleure gestion de l'avoir des membres. Cette politique s'inscrit dans la foulée du nouveau Cadre de référence et de fonctionnement des sections régionales adopté par le Bureau de l'Ordre en 1998.
- Approbation des plans d'affaires des sections/conseils régionaux et des crédits budgétaires pour l'année 1999-2000.
- Adoption du Plan stratégique des technologies de l'information pour la période 1999-2002, plan qui fait suite aux Grandes orientations du plan stratégique 1999-2002 des technologies de l'information adoptées par le Bureau au printemps 1999. Le nouveau plan stratégique privilégie l'acquisition de progiciels existants, une approche différente de celle qui guidait le plan stratégique précédent et qui favorisait le développement d'applications par les ressources internes.
- Modification de la structure organisationnelle de l'Ordre et de son plan d'effectifs. Les modifications apportées ont consisté, dans un premier temps, à transférer le rattachement de la fonction réception de la Direction de la formation et de la qualité à la Direction des services administratifs et, dans un deuxième temps, à créer un poste à temps partiel de préposé, Réception et saisie de données.
- Approbation du Guide de l'employé contenant un ensemble d'informations et d'éléments d'encadrement utiles aux employés de l'Ordre, incluant plusieurs politiques et règles administratives.
- Approbation d'un protocole d'entente entre l'Ordre et Meloche Monnex relativement au régime d'assurance habitation, automobile, voyage et micro-entreprise ; le nouveau protocole d'une durée de cinq ans est assorti d'engagements financiers de Meloche Monnex envers l'Ordre.
- Approbation du Dossier personnalisé 2000, dans ses versions française et anglaise ; ce dossier est destiné à la mise à jour annuelle du dossier des membres et des candidats à la profession de CMA et facilite leur réinscription annuelle au Tableau des membres et des candidats.
- Nomination de six scrutateurs pour les élections du Bureau de l'Ordre pour l'année 2000-2001, conformément aux dispositions de l'article 74 du *Code des professions* et aux règlements de l'Ordre.
- Adoption d'un Plan stratégique triennal de développement de l'Ordre et d'un scénario budgétaire triennal pour la période 2000-2003.
- Adoption des objectifs du Tableau de bord pour l'année 2000-2001.
- Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2000-2001, assorties d'un objectif de surplus budgétaire de l'ordre de 99 000 $.

RELATIONS AVEC LA SOCIÉTÉ DES COMPTABLES EN MANAGEMENT DU CANADA

- Prises de position sur certains points à l'ordre du jour des réunions du Conseil d'administration de la Société et du Comité d'accréditation des CMA.
- Participation active aux travaux entourant l'opération de transformation des processus d'affaires de CMA Canada.
- Discussions et négociations relatives au projet de création de la Chaire internationale CMA d'étude des processus d'affaires de l'École des Hautes Études Commerciales.
- Transmission de divers avis ou prises de position relatifs aux questions suivantes :
  - projet de nouvel Examen d'admission ;
  - nouveau Programme de leadership stratégique CMA ;
  - processus d'accréditation des programmes universitaires en sciences comptables par CMA Canada ;
  - magazine CMA Management ;
  - recrutement ciblé et reconnaissance des acquis de cadres en exercice désireux d'accéder au titre de CMA ;
  - rôle et responsabilités du Comité d'accréditation CMA.
- Diverses représentations relatives aux questions suivantes :
  - technologies de l'information ;
  - qualité du matériel français produit par CMA Canada ;
  - mesures de performance ;
  - normes et procédures relatives à l'utilisation de la nouvelle identité visuelle de CMA Canada.

Le président-directeur général
et secrétaire,

François Renauld, CMA

RAPPORT DES COMITÉS

INSPECTION PROFESSIONNELLE

Au cours de l'exercice 1999-2000, 32 membres CMA ont reçu la visite d'un inspecteur de l'Ordre dans le cadre de la neuvième édition de son Programme annuel de surveillance générale. Il s'agit d'une augmentation de 28 % par rapport à l'exercice précédent.

Surveiller l'exercice de la profession, notamment en procédant à l'inspection des dossiers, livres, registres, appareils et équipements des membres CMA, voilà la mission dévolue au Comité d'inspection professionnelle en vertu des dispositions du *Code des professions*. Le Programme annuel de surveillance générale a pour but de maintenir les standards élevés de la profession, ce qui permet à l'Ordre de s'assurer que ses membres offrent des services de la plus haute qualité au public.

Plus précisément, les sept inspecteurs de l'Ordre ont rencontré 13 membres dans la Section de Montréal durant l'année 1999-2000, huit dans la Section de Québec, cinq au Saguenay/Lac-Saint-Jean, un dans l'Estrie, un dans l'Outaouais et, nouveauté cette année, quatre dans le Centre-Québec. L'Ordre a pris soin de sélectionner les membres inspectés en fonction d'un éventail de mandats représentatif de l'ensemble de la profession.

L'Ordre a aussi privilégié d'autres critères de sélection. Il a donné préséance aux membres exerçant en cabinet de consultation à leur propre compte et, bien entendu, revu les membres assujettis à une seconde visite d'inspection en vertu d'une décision du Comité d'inspection professionnelle. Pour la deuxième année, l'Ordre a en outre poursuivi l'inspection des membres exerçant en cabinet à titre de salariés, ce qui lui a permis de constater cette année encore que ceux-ci bénéficient d'un encadrement hors pair.

Les inspecteurs ont rencontré des membres exerçant en pratique privée à temps plein de même qu'à temps partiel. Une proportion de 66 % des CMA oeuvrant à temps plein et de 25 % de ceux travaillant à temps partiel ont réussi leur inspection sans autre mesure de suivi, ce qui témoigne d'une part de la haute qualité de pratique des membres inspectés et, d'autre part, des exigences élevées de l'inspection. Encore une fois, les commentaires des membres inspectés ont été positifs ce qui confirme l'approche constructive et proactive de l'Ordre en cette matière. Les membres inspectés se sont notamment montrés très ouverts face aux recommandations, suggestions et conseils prodigués par les inspecteurs de l'Ordre, reconnaissant volontiers qu'une telle démarche ne peut qu'améliorer leur pratique.

Des 32 visites d'inspection effectuées au cours de l'exercice 1999-2000, neuf se sont déroulées dans le cadre du Plan quinquennal de surveillance mis de l'avant par l'Ordre en 1995-1996. Ce plan vise à faire en sorte que tous les membres CMA soient inspectés une fois tous les cinq ans. Les deux tiers des membres inspectés ont réussi, cinq ans plus tard, cette seconde visite en démontrant qu'ils avaient maintenu, voire accru, le niveau des normes de compétences. Ce résultat est d'autant plus significatif que l'Ordre se montre maintenant plus exigeant, particulièrement au chapitre des normes de présentation et de tenue des dossiers et ce, compte tenu du fait qu'il offre désormais des outils de soutien à ses membres. Essentiellement, les inspecteurs s'attendent à ce que les lacunes observées lors de la première visite aient été corrigées.

Soulignons par ailleurs que le Comité a entrepris cette année la révision de ses outils d'inspection, notamment en améliorant l'avis d'inspection envoyé aux membres devant être inspectés et ce, afin de fournir davantage de précisions et d'explications sur la nature et les objectifs de la démarche. Le Comité a aussi simplifié les outils utilisés par les inspecteurs dans le but de fournir une réponse encore plus rapide aux membres inspectés.

Le Comité a enfin accueilli un nouvel inspecteur qui a bénéficié de l'encadrement conçu pour assurer l'uniformité de la démarche d'inspection, à savoir une formation sur mesure, un parrainage à l'occasion de sa première visite et un suivi lors de sa deuxième visite.

Finalement, le Comité a recommandé au Bureau, en juin 1999, de restaurer le plein droit de pratique d'un membre, droit qui avait été limité en novembre 1998 en vertu des dispositions de l'article 113 du *Code des professions* et ce, après qu'il ait démontré avoir nettement amélioré la qualité de sa pratique.

La présidente du Comité d'inspection professionnelle,

Josée De La Durantaye, CMA

RÉVISION

Le Comité de révision a été saisi d'une demande d'avis relativement à la décision du Syndic de l'Ordre de ne pas porter plainte contre un membre. Après avoir pris connaissance de l'ensemble du dossier et des pièces, le Comité a conclu qu'il n'y avait pas lieu de porter plainte devant le Comité de discipline et a donc maintenu la décision du Syndic.

La secrétaire du Comité de révision,

Me Sylvie Lavallée

DISCIPLINE

Au cours de l'exercice s'étendant du 1er avril 1999 au 31 mars 2000, le Comité de discipline a été saisi d'une requête en radiation provisoire et d'une plainte portée par le Syndic de l'Ordre reprochant à un membre d'avoir détourné à son profit une somme de 450 000 $ appartenant à son employeur, d'avoir falsifié des documents et des registres comptables, d'avoir fait une fausse déclaration à son employeur, d'avoir omis d'informer ce dernier de toute erreur préjudiciable commise dans l'exercice de sa profession de même que d'actes illégaux connus et d'avoir tenté de se soustraire de sa responsabilité civile et personnelle, commettant ainsi des infractions aux articles 10, 11, 12, 13, 15, 19, 20, 22, 24, 27, 28, 31, 32, 33, 39 et 44 d) et f) du *Code de déontologie des CMA*. Le Comité, séance tenante, a ordonné la radiation provisoire de l'intimé et a fixé l'audition de la plainte au mois de mai 2000.

Le Comité a également rendu deux décisions sur sanction, soit une réprimande pour avoir fait défaut de contracter une assurance responsabilité professionnelle et, dans l'autre cas, une radiation provisoire d'un an pour avoir fait référence dans ses services à des transactions antidatées, une amende de 1 000 $ pour avoir préparé un bilan estimatif sommaire sans la prudence ni les soins requis et une réprimande pour avoir manqué à son devoir de réserve dans son témoignage en Cour.

Le président
du Comité de discipline,

Me Guy Marcotte

SYNDIC

Au cours de l'année 1999-2000, le bureau du Syndic a traité 18 dossiers, soit le double de l'an dernier. Ces dossiers se répartissent comme suit :

Plaintes relatives à la déontologie déposées contre les membres auprès du Syndic

	1999-2000	1998-1999
• Dossiers reportés de l'an dernier	4	2
• Nouveaux dossiers	14	7
Total des dossiers reçus	18	9
• Plaintes déposées devant le Comité de discipline	1	0
• Dossiers réglés	10	5
• Dossiers reportés à l'an prochain	7	4
Total des dossiers traités	18	9

En plus des dossiers recensés ci-dessus, le bureau du Syndic a reçu quelques appels téléphoniques et des pièces de correspondance ayant trait à des demandes de renseignements sur la déontologie, la publicité et la pratique professionnelle des membres CMA.

Le Syndic,
Gilles Cossette, CMA

TABLEAU DES MEMBRES ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

LES MEMBRES

Au 31 mars 2000, l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec comptait 4 763 membres, soit 281 (6,3 %) membres de plus qu'en début d'année. L'effectif a progressé comme suit :

	1999-2000		1998-1999	
Effectif au début de l'année		**4 482**		4 201
Inscription au Tableau des membres				
Nouveaux permis	**380**		382	
Membres venant de l'extérieur du Québec	**2**		4	
Réinscriptions de membres	**15**	**397**	22	408
Radiation du Tableau des membres				
Décès	**(11)**		(5)	
Démissions	**(34)**		(27)	
Non-paiement de la cotisation annuelle	**(58)**		(80)	
Transferts à l'extérieur du Québec	**(13)**	**(116)**	(15)	(127)
Effectif à la fin de l'année		**4 763***		4 482*

Répartition de l'effectif par régions	1999-2000		1998-1999	
	Pourcentage %	Nombre	Pourcentage %	Nombre
Québec (Québec, Gaspésie, Côte Nord, Bas-Saint-Laurent, Nouveau-Québec)	**17,4**	**828**	18,0	808
Centre-Québec	**5,9**	**281**	5,7	257
Estrie	**3,8**	**181**	4,0	179
Montréal (Montréal, Nord-Ouest)	**60,6**	**2 888**	60,2	2 697
Outaouais	**4,4**	**211**	3,9	176
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**3,2**	**150**	3,3	147
Hors province	**4,7**	**224**	4,9	218
Total des membres	**100,0**	**4 763**	100,0	4 482

Répartition de l'effectif selon le sexe	1999-2000		1998-1999	
	Pourcentage %	Nombre	Pourcentage %	Nombre
Hommes	**66,8**	**3 180**	67,8	3 037
Femmes	**33,2**	**1 583**	32,2	1 445
	100,0	**4 763**	100,0	4 482

* L'effectif au 31 mars 2000 comprend quatre détenteurs de permis temporaires délivrés en vertu de l'article 37 de la *Charte de la langue française*, alors qu'au 31 mars 1999, il en comprenait cinq. L'effectif comprend également deux détenteurs de permis restrictifs délivrés en vertu de l'article 40 de la *Charte de la langue française*, soit le même nombre qu'au 31 mars 1999.

LES CANDIDATS À LA PROFESSION DE CMA

Un total de 2 129 candidats à la profession étaient immatriculés à l'Ordre au 31 mars 2000, soit une diminution nette de 137 (6,0 %) par rapport au début de l'année. La variation de l'effectif s'établit comme suit :

	1999-2000		1998-1999	
Effectif au début de l'année		**2 266**		2 351
Inscription au Tableau des candidats				
Recrutement de nouveaux candidats	**458**		512	
Réinscriptions de candidats	**43**		46	
Candidats venant de l'extérieur du Québec	**7**	**508**	2	560
Radiations du Tableau des candidats				
Admissions à titre de CMA	**(380)**		(382)	
Démissions	**(2)**		(16)	
Non-paiement de la cotisation annuelle	**(251)**		(222)	
Transferts à l'extérieur du Québec	**(12)**	**(645)**	(25)	(645)
Effectif à la fin de l'année		**2 129**		2 266

Évolution du nombre de membres et de candidats à la profession de CMA

	Membres réguliers	Membres généraux	Candidats	Total
1995	3 393	22	2 532	**5 947**
1996	3 573	22	2 515	**6 110**
1997	3 911	18	2 386	**6 315**
1998	4 201	13	2 351	**6 565**
1999	4 482	13	2 266	**6 761**
2000	4 763	8	2 129	**6 900**

Cotisation annuelle pour l'année se terminant le 31 mars 2000	
Membre régulier	590 $
Membre en situation particulière (professeur, étudiant à plein temps, en maladie prolongée, se consacrant à sa famille, sans emploi)	295 $
Membre résidant à l'extérieur du Canada	531 $
Membre en pratique privée	690 $
Membre à la retraite	125 $
Candidat immatriculé	125 $
Stagiaire	295 $
Candidat senior	440 $

La date de versement de la cotisation était le 1er février 1999.

Évolution de l'avoir des membres CMA

	Avoir des membres	Avoir en proportion des revenus annuels
Exercice	**(,000 $)**	**(%)**
1992-1993	216,6	7,1
1993-1994	228,4	6,7
1994-1995	259,9	6,6
1995-1996	344,4	7,7
1996-1997	352,9	7,6
1997-1998	374,6	7,9
1998-1999	488,2	9,6
1999-2000	607,6	11,2

BUREAU ET COMITÉS

BUREAU 1999-2000

Comité administratif
Alphonse M. Galluccio, CMA
Président du Bureau
François Renauld, CMA
Président-directeur général et secrétaire
Michel Milot, CMA
Vice-président
Andrée Perreault, CMA
Trésorière
Jacques Côté, CMA
Administrateur élu
Madeleine Baril
Administratrice nommée par l'Office des professions du Québec

Autres administrateurs
Michel Breton, CMA
Mario Gamelin, CMA
René Garneau, FCMA
Steve Gaudet, CMA
Maurice Gosselin, CMA
Johanne Jacques, CMA
Denis Labranche, CMA
Raymond Morissette, CMA
Richard Morrisseau, CMA
Chantal Parent, CMA
Jean Pellerin, CMA
Sylvie Raymond, CMA
Marcel Samson, CMA
Michel Tardif, CMA
Claire Thériault, CMA
Daniel Zbacnik, CMA

Administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec
Normand Choinière
Suzanne Couët
Henri L. Keleny

PRÉSIDENTS DES SECTIONS ET CONSEILS RÉGIONAUX

Abitibi-Témiscamingue
Gino Lévesque, CMA
Centre-Québec
Suzanne Lafrenière, CMA
Est du Québec
Luc Laurendeau, CMA
Estrie
Serge Poulin, CMA
Montréal
Denis Labranche, CMA
Outaouais
Claire Gauthier, CMA
Québec
François Chouinard, CMA
Saguenay–Lac-Saint-Jean
Isabelle Bouchard, CMA

COMITÉS PERMANENTS ET GROUPES DE TRAVAIL

Comité de coordination des élections au Bureau
Alphonse M. Galluccio, CMA
Président
François Renauld, CMA
Secrétaire

Comité de discipline
M[e] Guy Marcotte
Président
Claude Gaffiero, FCMA
Gérald Houle, CMA
Jacques Lévesque, FCMA
M[e] Sylvie Lavallée
Secrétaire

Comité de formation et d'accréditation
Claude Laurin, CMA
Président
Fodil Adjaoud, CMA
Vice-président
Francine Pharand, MBA, CMC
Secrétaire

Représentants des sections/conseils
Marie-Josée Amyot, CMA
Martin Bourret, CMA
Marc-René Charlebois, CMA
Pierre Constantin, CMA
Jean-François Henri, CMA
Alain Lessard, CMA
Réal Morrissette, CMA

Représentants des universités
Hélène Bergeron
Roger Bouthillier, FCMA
Mario Côté, CMA
Robert Crevier
Vernet Félix
Rachid Khali, CMA
Michel Légaré, CMA
Cheryl McWatters
Paul-Victor Paré
Gilles Poirier, CMA
Wendy Roscoe
Robert Schenk, CMA

Comité de la formation
Membres de l'Ordre :
Claude Laurin, CMA
Daniel Zbacnik, CMA

Membres de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec :
(non désignés)

Membre nommé par la Ministre de l'Éducation :
(non désigné)

Comité de révision
Maryse Beaudin-Charbonneau, FCMA
Jacques Bisson, CMA
Normand Choinière
Administrateur nommé
Suzanne Couët
Administratrice nommée
Louiselle Paquin, CMA
Me Sylvie Lavallée
Secrétaire

Comité des ressources
Michel Tardif, CMA
Président
Johanne Jacques, CMA
Vice-présidente
Jean-François Lasnier, CMA
Secrétaire
Andrée Perreault, CMA
Richard Morrisseau, CMA

Comité d'inspection professionnelle
Josée De La Durantaye, CMA
Présidente
Daniel Groleau, CMA
Vice-président
Josée Gagnon, CMA
Secrétaire par intérim
Ghyslain Cadieux, CMA
Réjean Champagne, CMA
Annick Gariépy, CMA
Agnès Kane, CMA
Yves A. Ménard, CMA
Martin Taillon, CMA

Conseil des Fellows
Michel C. Bilodeau, FCMA
Président
René Garneau, FCMA
Vice-président

Conseil d'orientation de l'Observatoire CMA des pratiques en comptabilité de management
Pierre-Jean Dion, CMA
Directeur de l'Observatoire
Jeanne Dubé
Secrétaire
John W. Babiak, FCMA
Hugues Boisvert, FCMA
Manon Cléroux, CMA
(jusqu'au 20 novembre 1999)
Denis Dessureault, CMA
(à compter du 27 janvier 2000)
Alphonse M. Galluccio, CMA
Diane Gravel, CMA
(à compter du 27 janvier 2000)
Jocelyne Huppé, CMA
(à compter du 27 janvier 2000)
Alexander Mersereau, CMA
Louiselle Paquin, CMA
Francine Pharand, MBA, CMC
(à compter du 22 novembre 1999)
François Renauld, CMA

Comité directeur de la compétition InteraCtion ManAgement
Isabelle Bouchard, CMA
Dominique Derome, CMA
Jeanne Dubé
Diane Dubord
Jean Ducharme
Francine Gélinas
Martine Lauzon
Daniel Zbacnik, CMA

Jury du Gala Reconnaissance CMA 1998
Madeleine Baril
Louiselle Paquin, CMA
Michel Tardif, CMA

Syndic
Gilles Cossette, CMA
Syndic adjoint
Luc Godin, CMA

MEMBRES DES COMITÉS NATIONAUX ET INTERPROFESSIONNELS

Délégué au conseil d'administration de La Société des comptables en management du Canada
Alphonse M. Galluccio, CMA
Autres représentants
John W. Babiak, FCMA
Michael dos Santos, CMA
Sylvain Dubé, FCMA

Délégué au Comité d'accréditation des CMA de La Société des comptables en management du Canada
Daniel Zbacnik, CMA

Délégué au Conseil interprofessionnel du Québec
François Renauld, CMA

PERSONNEL PERMANENT

François Renauld, CMA
Président-directeur général
Manon Cléroux, CMA
Directrice, Formation et qualité
(jusqu'au 20 novembre 1999)
Jeanne Dubé
Directrice, Affaires publiques et marketing
Jean-François Lasnier, CMA
Directeur, Services administratifs
Francine Pharand, MBA, CMC
Directrice, Formation et qualité
(à compter du 22 novembre 1999)
Brigitte Achard
Secrétaire de direction, Formation et qualité
Denise Audet
Coordonnatrice, Médias et événements
André Bélanger, CMA
Coordonnateur, Admission et qualité
(jusqu'au 29 septembre 1999)
Lucie Bélanger
Secrétaire, Admission et qualité
Sylvie Bougie
Réceptionniste
Caroline Brunet, CMA
Coordonnatrice, Comptabilité
Louis-Pierre Côté
Coordonnateur, Conception et rédaction
(jusqu'au 16 septembre 1999)
Jacques Durand
Agent de bureau
Chantal Ferland
Secrétaire de direction, Services administratifs
Josée Gagnon, CMA
Coordonnatrice, Programme exécutif et perfectionnement professionnel
Yolande Girard
Secrétaire, Développement d'affaires et services à la clientèle
Olivier Lachambre, CMA
Coordonnateur, Programmes de formation
Alain Lapierre, CMA
Coordonnateur, Programmes de formation
Martine Lauzon
Coordonnatrice, Clientèle étudiante
(à compter du 24 janvier 2000)
Michel Lebel
Coordonnateur, Technologies de l'information
(jusqu'au 30 juillet 1999)
Carole Martin
Technicienne, Programmes de formation
Christiane Martinez
Secrétaire à la Direction générale
Julie Pelland
Conseillère, Service de placement
Isabelle Plouffe
Conseillère, Soutien aux utilisateurs
(jusqu'au 31 juillet 1999)
Coordonnatrice, Technologies de l'information
(à compter du 2 août 1999)
Éric Proulx
Coordonnateur, Marketing et développement d'affaires
Lisa Proulx
Préposée, Réception et saisie de données
(à compter du 22 novembre 1999)
Michel Rousseau
Conseiller, Soutien aux utilisateurs
(à compter du 7 septembre 1999)
Sophie Secours
Commis-comptable
Odette Villeneuve
Secrétaire de direction, Affaires publiques et marketing
(à compter du 14 juin 1999)

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec

Nous avons vérifié le bilan consolidé de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec au 31 mars 2000 ainsi que les états consolidés des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Ordre. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Ordre au 31 mars 2000 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

BDO Dunwoody s.r.l.

BDO Dunwoody s.r.l.
Comptables agréés

Montréal (Québec)
Le 25 avril 2000

BILAN CONSOLIDÉ
Au 31 mars 2000

Actif	2000	1999
Court terme		
Encaisse	463 525 $	995 825 $
Placements temporaires, au coût (Note 3)	2 578 872	1 624 704
Débiteurs	392 874	493 218
Stocks de livres pour revente, au coût	84 348	47 665
Frais payés d'avance	404 322	247 408
	3 923 941	3 408 820
Immobilisations (Note 4)	582 260	595 376
	4 506 201 $	4 004 196 $

Passif et actifs nets		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer	474 190 $	327 391 $
Taxes de vente à payer	380 307	376 304
Produits reportés (Note 5)	3 025 957	2 788 312
	3 880 454	3 492 007
Avantages incitatifs reportés	18 142	23 965
	3 898 596	3 515 972
Actifs nets		
Actifs nets investis en immobilisations	582 260	595 376
Actifs nets non affectés	25 345	(107 152)
	607 605	488 224
	4 506 201 $	4 004 196 $

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2000

Actifs nets	2000			1999
	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	Total
Solde, début de l'exercice	595 376 $	(107 152) $	488 224 $	374 598 $
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	(191 499)	310 880	119 381	113 626
Investissements en immobilisations	178 383	(178 383)	–	–
Solde, fin de l'exercice	582 260 $	25 345 $	607 605 $	488 224 $

Pour le Bureau

Alphonse M. Galluccio, CMA
Président

Andrée Perreault, CMA
Trésorière

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2000

Produits	2000	1999
Formation et qualité	2 324 168 $	2 242 783 $
Protection du public	11 450	10 196
Affaires publiques et marketing	256 296	232 781
Comités	3 640	1 975
Administration générale	2 849 108	2 611 818
	5 444 662	5 099 553

Charges		
Formation et qualité	1 964 345	1 831 084
Protection du public	68 109	83 311
Affaires publiques et marketing	818 970	818 784
Comités	98 859	124 151
Contribution à des organismes affiliés	884 219	829 055
Administration générale (Note 4)	1 490 779	1 299 542
	5 325 281	4 985 927
Excédent des produits par rapport aux charges	119 381 $	113 626 $

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2000

	2000	1999
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Rentrée de fonds - membres et candidats	5 704 885 $	5 351 856 $
Sorties de fonds - fournisseurs et membres du personnel	(5 186 403)	(5 292 365)
Intérêts reçus	21 149	10 647
Taxes de vente recouvrées	4 003	388 446
	543 634	458 584
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisition de placements temporaires	(1 292 179)	(2 962 719)
Disposition de placements temporaires	1 750 000	1 831 600
Acquisition d'immobilisations	(178 383)	(167 284)
	279 438	(1 298 403)
Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi-espèces	823 072	(839 819)
Espèces et quasi-espèces, début de l'exercice	1 011 173	1 850 992
Espèces et quasi-espèces, fin de l'exercice	1 834 245 $	1 011 173 $
Représentées par :		
Encaisse	463 525 $	995 825 $
Placements temporaires	1 370 720	15 348
	1 834 245 $	1 011 173 $

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

31 mars 2000

1. Statut et nature des activités

L'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA) est un ordre professionnel à titre réservé dont la principale fonction est d'assurer la protection du public. À ce titre, il est responsable de l'émission des permis d'exercice aux candidats et candidates remplissant les conditions nécessaires, de la garde du Tableau des membres, de la surveillance de l'exercice de la profession et du dépistage de la pratique illégale. Il est affilié à La Société des comptables en management du Canada (SCMC).
Ces états financiers rendent compte des activités de l'Ordre et des Sections Régionales.

L'Ordre est constitué comme organisme sans but lucratif en vertu du *Code des professions* et est considéré comme tel au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

2. Principales conventions comptables

CONSOLIDATION
Les états financiers consolidés comprennent tous les comptes de l'Ordre et des Sections Régionales.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENT
Les immobilisations sont inscrites à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Mobilier et agencement	10 % et 20 %
Équipement informatique	20 %
Logiciels et progiciels	20 %

AVANTAGES INCITATIFS REPORTÉS
Les avantages incitatifs reportés sont reliés au bail et sont amortis sur la durée de celui-ci.

JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS
En raison de l'échéance prochaine des instruments financiers : encaisse, placements temporaires, débiteurs, créditeurs, charges et taxes de vente à payer; l'Ordre a utilisé comme hypothèse que la valeur comptable de chaque élément est comparable à sa juste valeur.

CONSTATATION DES PRODUITS
Les cotisations provenant des membres et des candidat(e)s sont portées aux résultats sur une base d'exercice. Les cotisations perçues pour une période subséquente sont présentées au bilan à titre de produits reportés.
Les autres revenus sont constatés à titre de produits lorsque les charges connexes sont engagées.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES
Le fonctionnement de l'Ordre dépend des services qui lui sont rendus par de nombreux bénévoles. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES
Les espèces et quasi-espèces comprennent l'argent en caisse, les soldes en banque, les certificats de placements garantis non encaissables avant l'échéance, les fonds de liquidités corporatives et les coupons du Gouvernement du Québec ayant des échéances inférieures ou égales à trois mois.

3. Placements temporaires

	2000	1999
Certificats de placements garantis non encaissables avant l'échéance, entre 4,75 % et 5,85 %, 31 décembre 2000 (valeur marchande 2000 – 1 712 742 $; 1999 – Nil)	1 712 742 $	– $
Papier commercial (valeur marchande 2000 – Nil; 1999 – 1 463 111 $)	–	1 463 111
Fonds de liquidités corporatives, 5,08 % (valeur marchande 2000 – 153 230 $; 1999 – 146 245 $)	153 230	146 245
Coupons de Gouvernement du Québec, 5,89 % 30 décembre 2001 (valeur marchande 2000 – 700 001 $; 1999 – Nil)	700 001	–
Dépôts à terme	12 899	15 348
	2 578 872 $	1 624 704 $

4. Immobilisations

		2000		1999
	Coût	Amortissement cumulé	Net	Net
Mobilier et agencement	435 214 $	312 851 $	122 363 $	147 280 $
Équipement informatique	386 051	302 132	83 919	106 047
Logiciels et progiciels	764 330	388 352	375 978	342 049
	1 585 595 $	1 003 335 $	582 260 $	595 376 $

L'amortissement de l'exercice est de 191 499 $ (181 613 $ en 1999).

5. Produits reportés

	2000	1999
Cotisations perçues d'avance	2 686 518 $	2 430 311 $
Autres revenus perçus d'avance	339 439	358 001
	3 025 957 $	2 788 312 $

6. Engagement

L'Ordre s'est engagé en vertu d'un contrat de location échéant le 30 avril 2003 à verser une somme de 367 470 $ pour ses locaux. Les paiements minimums futurs exigibles annuellement en vertu du contrat de location pour le loyer de base pour les quatre prochains exercices s'élèvent à 110 867 $ en 2001, 118 943 $ en 2002, 127 019 $ en 2003 et 10 641 $ en 2004.

7. Incertitude découlant du problème du passage à l'an 2000

Le passage à l'an 2000 pose un problème parce que de nombreux systèmes informatiques utilisent deux chiffres plutôt que quatre pour identifier l'année. Les systèmes sensibles aux dates peuvent confondre l'an 2000 avec l'année 1900 ou une autre date, ce qui entraîne des erreurs lorsque des informations faisant intervenir des dates de l'an 2000 sont traitées. En outre, des problèmes semblables peuvent se manifester dans des systèmes qui utilisent certaines dates de l'année 1999 pour représenter autre chose qu'une date. Bien que le passage à l'an 2000 ait eu lieu, il n'est pas possible de conclure que tous les aspects du problème du passage à l'an 2000 susceptibles d'avoir une incidence sur l'entité, y compris ceux qui sont liés aux membres et candidats, aux fournisseurs ou à d'autres tiers, ont été entièrement résolus.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONSOLIDÉS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2000

Produits	2000	1999
Formation et qualité		
Examens d'accréditation	340 000 $	336 164 $
Programme professionnel CMA	1 732 957	1 579 275
Droits divers	235 597	263 633
Support aux membres en cabinet	11 225	16 983
Perfectionnement professionnel	4 389	46 728
	2 324 168 $	2 242 783 $
Affaires publiques et marketing		
Événements	122 069 $	105 014 $
Publications	33 168	35 252
Services aux membres	309	1 084
Services reliés à l'emploi	100 750	91 431
	256 296 $	232 781 $
Administration générale		
Cotisation des candidats à la profession	379 980 $	400 509 $
Cotisation des membres	2 332 318	2 125 206
Intérêts sur placements	77 766	58 133
Autres revenus	59 044	27 970
	2 849 108 $	2 611 818 $

Charges	2000	1999
Formation et qualité		
Examens d'accréditation	223 366 $	201 399 $
Programme professionnel CMA	914 694	810 290
Recrutement	266 237	236 053
Ressources humaines	514 668	507 552
Support aux membres en cabinet	5 419	7 351
Perfectionnement professionnel	2 618	27 389
Autres frais d'opérations	37 343	41 050
	1 964 345 $	1 831 084 $
Affaires publiques et marketing		
Événements	190 007 $	159 728 $
Publicité et promotion	132 836	139 915
Publications	70 041	71 411
Services aux membres	13 877	16 581
Services reliés à l'emploi	21 562	25 936
Ressources humaines	385 839	400 143
Autres frais d'opérations	4 808	5 070
	818 970 $	818 784 $
Contributions à des organismes affiliés		
Quote-part à La Société des comptables en management du Canada	857 457 $	798 376 $
Quote-part au Conseil interprofessionnel du Québec	14 731	14 266
Quote-part à La Professionnelle[MC]	6 825	6 137
Quote-part à l'Office des professions du Québec	5 206	10 276
	884 219 $	829 055 $
Administration générale		
Dossiers personnalisés	25 972 $	31 859 $
Loyer et entretien des locaux	244 139	214 730
Téléphone	33 909	29 985
Fournitures de bureau	51 354	44 050
Centre informatique	35 495	25 661
Direction générale	44 697	39 663
Honoraires professionnels	96 076	51 241
Ressources humaines	653 001	581 390
Amortissement des immobilisations	191 499	181 613
Autres dépenses d'administration	114 637	99 350
	1 490 779 $	1 299 542 $

Annual report 1999-2000

CMA

ORDRE
DES COMPTABLES EN MANAGEMENT
ACCRÉDITÉS DU QUÉBEC

Conseil exécutif
Gouvernement du Québec

Québec, juin 2000

Monsieur Jean-Pierre Charbonneau
Président
Assemblée nationale

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2000.

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités de l'Ordre et contient de nombreux renseignements d'intérêt public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La Ministre responsable de l'application des lois professionnelles,

Linda Goupil

Ministre responsable

Montréal, juin 2000

Madame Linda Goupil
Ministre responsable de l'application des lois professionnelles
Gouvernement du Québec

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre deux exemplaires du Rapport annuel de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2000.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du Bureau,

Alphonse M. Galluccio, CMA

Office des professions du Québec

Montréal, juin 2000

Monsieur Jean-K. Samson
Président
Office des professions du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2000.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du Bureau,

Alphonse M. Galluccio, CMA

The mission of the CMA Order. The mission of the Ordre des comptables en management accrédités du Québec is to contribute to the success of organizations with its integrated expertise in management accounting and management. The Order ensures that its members are well versed in the leading-edge practices of measuring and improving corporate performance. By so doing and by encouraging the professionals to maintain their high standards, the Order can assure the protection of the public. To fulfil its mission more effectively, the Order actively listens to its customers and acts with dynamism, ethics, team spirit and innovation while helping to expand the influence of the profession.

Role of the CMA professional. Expert in strategic and financial management, the CMA organizes management information, designs systems and implements effective action plans. He manages resources responsibly, in accordance with his organization's mission. His distinctive expertise in management accounting and management enables him to contribute to the success of organizations by being an active partner in the continuous improvement of overall performance.

The masculine form is used throughout this report for the sake of simplicity and brevity; it is intended to apply to women as well as men.
Published by the Public Affairs and Marketing Department, Ordre des comptables en management accrédités du Québec, 715, square Victoria, 3e étage, Montréal (Québec) H2Y 2H7. Web site: www.cma-quebec.org June 2000. Photography: James Gauthier, Paul Labelle Graphic Design: Langevin Turcotte Translation: Traductions Betty Howell inc. Printing: Imprimerie Reprotech inc.

Annual Report 1999-2000

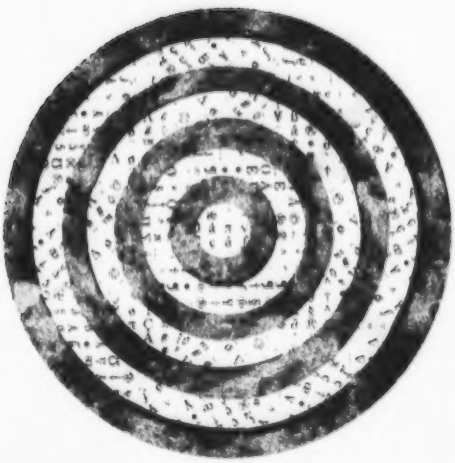

CMA

ORDRE
DES COMPTABLES EN MANAGEMENT
ACCRÉDITÉS DU QUÉBEC

MESSAGE FROM THE PRESIDENT OF THE BUREAU

Alphonse M. Galluccio, CMA,
President of the Bureau

Fiscal 1999-2000 was a transitional year in a number of respects. After entering the new millennium with our computer systems intact, the Order engaged in an intensive strategic analysis, reviewing its activities of the last few years and defining the major orientations for the future. Fiscal 1999-2000 was also a year of major transformations in some of the Order's programs and continuing growth in both membership and the influence of the profession.

THE OUTCOME OF A SOLID STRATEGIC REVIEW

The Order made a vigorous start to the new century when the Bureau adopted the 2000-2003 Three-Year Strategic Plan on January 28, 2000. The plan is the outcome of an unprecedented review and consultation process that began with a retreat held on November 19, 1999, with the members of the Bureau, the Order's executive staff and a number of close collaborators taking part. Participants also had an opportunity to evaluate the performance of the Order as a function of its strategic priorities and a number of indicators, discussing changes likely to have an impact on the Order's actions and developing a consensus on the resulting issues.

The review and consultation process continued on December 1, 1999 with a strategic planning session held with the Order's Governance Committee and Secor consultants. The Order had asked the firm to provide assistance during the strategic review process.

The result of all these efforts was the definition of a new three-year strategic plan that makes it possible to look ahead with confidence and optimism. The updating of the strategic plan reflects the consensus developed among the participants, first on the direction adopted by the Order over the last few years, and second on the three major issues facing the Order: the supply of CMAs, the demand for CMAs and standards and quality. Objectives were set for each of these, along with the strategies that will make them achievable.

Achievement of the Order's mission depends largely on its ability to attract new quality candidates who can practice in the CMA area of expertise. It is a matter of satisfying market demand and ensuring the development of the profession in Québec in a context of intense competition. Accordingly, the Order has adopted as its main objective the expansion of its recruiting base, in both its traditional market, by attracting young candidates of good caliber, and the executive market, by targeting managers already working in the CMA territory. The recruiting offensive among potential candidates will use promotional campaigns that clearly highlight the elements that differentiate CMAs from other professions and give special advantages to the members of the Order.

Through such actions, the Order is confident of achieving, in the three-year period, its goal of 600 new registrations per year in the regular stream and 125 new registrations per year in the executive stream. The Order also seeks to increase the recognition rate of CMAs with employers from 95.6% in 1999 to 99% in 2003, the employment rate of CMAs from 97% in 1997 to 98% in 2003 and the percentage of CMAs occupying senior management positions outside accounting from 14% in 1997 to 25% in 2003. These are indeed ambitious goals but they are also stimulating challenges that the Order has every intention of meeting successfully.

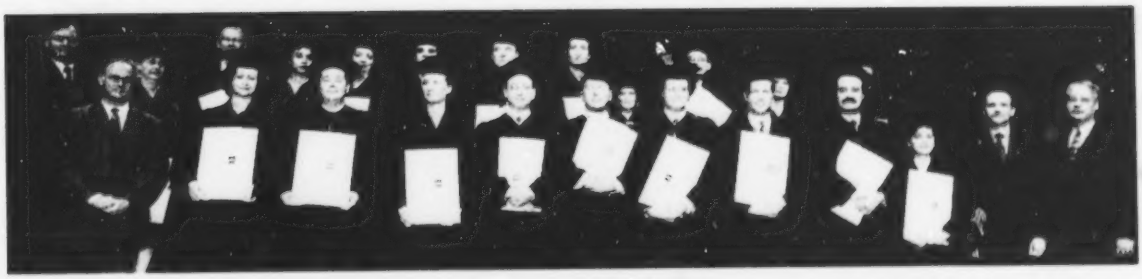

The very first cohort of graduates of the CMA Executive Program from Université du Québec à Montréal.

Supporting such growth targets necessitates perfect logistics. That is why the Bureau adopted in November 1999 a three-year information technologies strategic plan for 1999-2002. This new plan provides for the Order to acquire complete and integrated existing software packages, rather than continuing to develop applications in-house. This major change of direction is justified by the substantial costs of internal development and the scarcity of human resources qualified to do so. It is also true that the software market has evolved tremendously since the last strategic plan was adopted in 1996. There is now a series of tools that can largely respond to the Order's specific needs. That is the case with the iMIS (Integrated Management Information System) package and the Great Plains Dynamics accounting package, tools designed for organizations like ours and whose implementation at the Order should be completed by the end of the year 2000.

The three-year information technologies strategic plan was also preceded by an in-depth strategic review, an exercise to which the members of the Bureau were invited back in March 1999. Various analyses have confirmed the merits of the new IT direction chosen by the Order. Thus, it was estimated that to continue the development of applications by internal resources would have cost no less than $850,000 over the next three years, while the total cost of the new three-year plan is just $650,000. In addition to these by no means negligible savings, the new IT direction for the Order will mean a significant improvement in member services more quickly, because internal application development would have only been completed in March 2002. The information technologies staff of the Order will be better able to perform its basic role of supporting users and ensuring that the Order remains competitive in this rapidly evolving field. Joining the past and the future, the Order also reassessed its document management in order to rationalize and improve the archiving of its documents.

The winds of change were also being felt by the whole Québec professional system. In November 1999, on the occasion of the 25th anniversary of the adoption of the *Professional Code*, the minister responsible for the application of professional legislation, Linda Goupil, made public an action plan intended to improve certain aspects of the professional system making its regulatory framework more flexible and less cumbersome, increasing the effectiveness of the procedures for protecting the public provided in the *Professional Code*, and promoting greater openness in professional circles to multi-disciplinarity and inter-disciplinarity.

The government's action plan contains six projects, four of which directly concern the professional system as a whole: reducing regulations and simplifying the regulatory process, improving the inspection and discipline procedures, authorizing new forms of professional practice allowing more modern forms of association and finally, evaluating the net benefits of the professional system. Various committees created by Minister Goupil or the Office des professions will be looking at these issues, which are crucial for the future of the Québec professional system. The Order will be participating actively, either directly or through the Québec Interprofessional Council.

TRANSFORMATIONS FOR PROGRESS

The market is evolving and needs change. As the 21st century begins, employers are asking CMAs to have an even broader vision of business, a more developed capacity for integration and even more effective communications skills. In order to better respond to these expectations, the Order has made fundamental changes in the CMA education and accreditation process.

Thus, the year 2000 will see the implementation of three major transformations: first, in June, the introduction of a new syllabus for the Entrance Examination and a new Entrance Examination; then, in September, the replacement of the CMA Professional Program, created some ten years ago, by the CMA Strategic Leadership Program.

The new Entrance Examination syllabus was designed to better reflect the expanded role of CMAs and their field of expertise. From now on, greater emphasis will be placed on subjects like marketing, operations management and information technologies. At the same time, the new Entrance Examination will provide a better verification of the contents of the principal aspects of the syllabus covered at university and thus provide a more effective measurement of the higher level competence indispensable for future CMAs.

Then, in the fall of 2000, the CMA Strategic Leadership Program will make its grand entrance. The renewal of this program of guidance for future CMAs, lasting two years in the regular stream and 10 months in the executive stream, is intended to facilitate the integration of various management accounting concepts in order to be closer to the reality and requirements of the job market of the next century. It will contain six modules, covering the three phases of the lifecycle of products or services, which include planning, presentation and designing organizational controls, growth and maturity and finally the management accounting tools relevant to the phases of decline and renewal of the products or services. The new program will put even more stress on leading-edge management accounting practices, the distinctive skills of CMAs. Candidates will thereby develop a strategic vision that is perfectly integrated with the business needs of the organizations of today and tomorrow. All these new elements are assets that should further increase the added value of CMAs in the eyes of employers and preserve their lead.

The national publicity campaign shows how CMAs use their creative strengths to serve organizations.

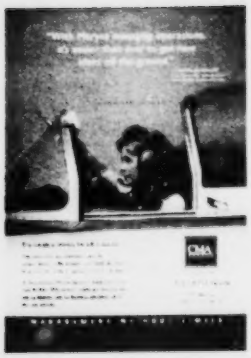

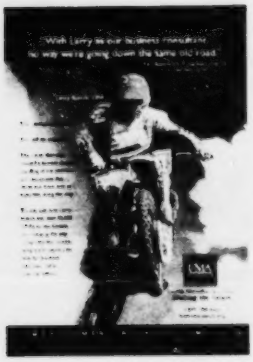

As part of this renewal, other programs, regulations and policies of the Order have undergone significant development. This was the case of the CMA Executive Program, an accelerated two-and-one-half-year education program launched by the Order in January 1997 and first offered part-time at the Université du Québec à Montréal, and then at Université Laval and Concordia University starting in 1998. The first graduates received their diplomas in April 2000. The CMA Executive program paved the way for the CMA-MBA Executive Program, which was enthusiastically welcomed by the business community. Offered part-time at Université du Québec à Montréal since January 2000, this program lasts less than three and a half years and allows participants to double the effect of their efforts in working for both their CMA and their MBA. No fewer than 40 candidates signed up for the first session, a sign that this new program responds to a real need felt by experienced managers already on the job market.

In regulatory affairs, the Order made changes in the Code of Ethics and adopted a regulation on keeping records and consulting offices of CMAs. The Order also modified its policy on reinstating members on the Roll and proposed a new policy on issuing restrictive permits. Finally, as part of the development of the CMA Executive Program, the Order asked the government to add four new degrees to the list of diplomas giving access to the CMA permit.

Parallel to the transformations of the education and accreditation process, CMA Canada examined another new approach: the accreditation of university management, commerce and administration programs. Candidates registered in programs accredited by CMA Canada would thus be exempt from the first segment of the Entrance Examination on cognitive knowledge. Some thirty universities throughout the country, including ten Québec institutions, have so far registered their interest in this CMA Canada initiative, and the Board of Directors of CMA Canada will be examining their requests for accreditation at the end of August 2000.

CMA Canada has also begun the exercise of reviewing its own business processes. An analysis committee is looking at a possible transformation of how CMA Canada currently operates and in particular examine the possibility of greater integration of certain tasks. An interim report was issued in May 2000 and the final report is expected in August 2000.

EXPANDING GROWTH AND INFLUENCE

It is always gratifying to see that our efforts are meeting with success. Since 1995, the Order's membership has risen no less than 40%, for an annual average net growth of 8%. Fiscal 1999-2000 confirmed the trajectory, with net growth of 6.3% when the number of members not renewing their memberships is subtracted from the total of new members. What makes this rate even more exceptional is that for the fourth year in a row, the Order is the leader of all professional orders in Québec involved in law or business. Moreover, the Order's growth rate is in first place among all CMA Canada partners across the country.

More specifically, the number of new members totaled 380 for fiscal 1999-2000, compared to 382 for the previous year. At 281, the net increase in membership, i.e. new members less those struck from the Roll, was identical for the two fiscal years. The total membership of the Order has thus moved from 4,482 members at the end of fiscal 1998-1999, to 4,763, at the end of fiscal 1999-2000. And the symbolic level of 5,000 members will be reached sometime in fiscal 2000-2001.

Some other eloquent statistics: the student market rose from 36.6% to 38.7% between fiscal 1998-1999 and fiscal 1999-2000, the number of registrations for the CMA Entrance Examination rose slightly, from 592 to 597, and the number of candidates in the CMA Professional Program rose from 669 to 692 over the same period.

Creation of the CMA International Centre for Studies of Business Processes at the École des Hautes Études Commerciales, January 2000.

Shown here (left to right): Robert W. Dye, FCMA, President and CEO of CMA Canada, Jean-Marie Toulouse, Director of the École des Hautes Études Commerciales, Hugues Boisvert, FCMA, Director of the new Centre, and François Renauld, CMA, President-Executive Director of the Order.

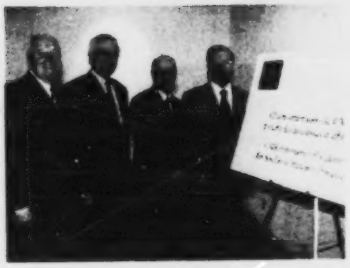

The Québec candidates who earned the top two places in Canada at the June 1999 Entrance Examination.

The attraction exercised by the CMA designation over employers shows no signs of fading. Demand is such that we even see shortages of CMAs in certain areas, emphasizing the importance of expanding our recruiting base. The most recent salary survey, conducted by the Order early in 2000, indicates that the employment rate of members has reached 98%, while for candidates in the CMA Professional Program it is 97%. The Order's Placement Service made some 208 placements during fiscal 1999-2000, compared to 198 in the previous year. There has also been much more activity in the Business Development Program, with more than 100 visits to companies during fiscal 1999-2000, compared to 60 in the previous year.

The CMA designation exerts an increasingly evident appeal not only for employers but also for imposters. The abusive and unlawful use of the CMA designation has been growing in recent years. Firmly resolved to implement all the means it has at its disposal under the *Professional Code* to combat such unlawful use of the CMA designation, the Order instituted criminal proceedings in six cases of unlawful practice of the profession over the last year.

Meanwhile for the last seven years, use of the title of *conseiller en management* has been problematic for CMAs. Since June 1993, members have no longer had the right to advertise themselves as *conseillers en management (management advisor)* because this designation was reserved in the *Professional Code* for chartered administrators with the CMC permit. As part of the filing of Bill 87, *An Act amending the Professional Code and other legislative provisions* in the fall of 1999, the Order presented a new brief to the Institutions Committee of the National Assembly in February 2000. The unpleasant situation resulting from a legislative error that has been acknowledged by both the Office des professions and the Government of Québec seems to be moving towards positive resolution by the end of this parliamentary session, in the summer of 2000.

Other initiatives by the Order have had the effect of increasing the influence of the profession even more during fiscal 1999-2000. Nationally and internationally, there was the creation of the CMA International Centre for Studies of Business Processes at the École des Hautes Études Commerciales in January 2000. Taking over from the Business Process Studies Centre, this new institution, which is unique in Canada, will document, analyze and circulate the best international business process practices. The Order will be responsible for the operational management of the memorandum of understanding between CMA Canada and the École des HEC. This major achievement was made possible by the cooperation of CMA Canada and the CMA Observatory.

More locally, there was the first provincial version of the InteraCtion ManAgement contest. This business project competition, established in cooperation with the Chambre de commerce du Québec, enabled some 66 students in accounting and management sciences to act as consultants to small and medium sized companies in their region. The contest, which favors the development of a new generation in management by matching them with the local business community, had previously been limited to the Montreal region.

On the Order's Web site, the CMA Observatory of management accounting practices continued to host on-line debates in which a constantly growing number of managers from every field are participating. It enables the expertise of CMAs to become better known through what is clearly the information vehicle of the future.

The future is, of course, also our future members who also contribute to the reputation of Québec's CMAs for excellence. For the ninth year in a row, Québec candidates for the June 1999 CMA Entrance Examination obtained a pass rate clearly above the Canadian average, achieving 76.8% compared to 66.3%. Even better, the first two places were taken by Quebecers Isabelle Lachance and Yannick Bordeleau, from the École des Hautes Études Commerciales and Université de Sherbrooke respectively. What makes this feat even more worth mentioning is that no fewer than 2,331 candidates sat for the June 1999 examination.

This year, so much devoted to thought and review, transformation, growth and influence, nevertheless received very careful budget control, helping consolidate the Order's financial situation. The Order ended fiscal 1999-2000 with a surplus of $120,000. And the three-year budget for 2000-2003 projects annual surpluses ranging from $100,000 to $130,000, assuming revenues of $5.5, $5.9 and $ 6.4 million over the next three years without any increase in member dues except for the cost of living.

Although the surpluses are modest and the budget equilibrium is fragile, the Order will begin the new century in sound financial health, able to support its objectives and meet the challenges that lie ahead.

Alphonse M. Galluccio, CMA

REPORT OF THE ACTIVITIES OF THE BUREAU AND THE ADMINISTRATIVE COMMITTEE

François Renauld, CMA, President-Executive Director of the Order and Secretary of the Bureau

Under the Professional Code, the Bureau is responsible for the overall administration of the affairs of the Order. It oversees the application of the provisions of the Professional Code and related regulations are applied. The Bureau exercises all the rights, powers and prerogatives of the Order, except those within the competence of ifs members at the General Meeting.

The Administrative Committee handles the day-to-day administration of the Order's affairs and exercises all the powers delegated to it by the Bureau, except those powers that the Bureau is required by regulation to exercise itself.

The members of the 1999-2000 Administrative Committee (left to right): Jacques Côté, CMA, Andrée Perreault, CMA, Treasurer, Alphonse M. Galluccio, CMA, President of the Bureau, François Renauld, CMA, (seated) President-Executive Director, and Michel Milot, CMA, Vice President. Not shown: Madeleine Baril, Director appointed by the Office des professions du Québec, who is also a member of the Administrative Committee.

MEETINGS IN 1999-2000

During the fiscal year ended March 31, 2000, the Bureau of the Order held six regular meetings, while the Administrative Committee held thirteen meetings, three of which were extraordinary meetings.

Based on its continuing desire to remain attentive to the needs of employers, the Order continued during 1999-2000 to implement its ambitious strategic plan. The main watchwords were deliberation, transformation, growth and increased influence, as the subjects that held the attention of the Bureau and Administrative Committee in recent months clearly show:

- Adoption of the new 2000-2003 Three-Year Strategic Plan, accompanied by an Information Technologies Strategic Plan;
- In cooperation with CMA Canada, transformation of the whole CMA education and accreditation process: revision of the syllabus for the Entrance Examination, a new Entrance Examination starting in June 2000 and the new CMA Strategic Leadership Program, which comes into force in the fall of 2000;
- Creation of the CMA-MBA Executive Program, offered since January 2000 at the Université du Québec à Montréal;
- Maintenance of a dominant position on the market and within CMA Canada, with a net growth rate for members of 6.3%;
- Growth of 5% over the previous year in the number of placements of CMAs and candidates to the profession by the Order's Professional Placement Service, or some 208 placements;
- Creation of the new CMA International Centre for Studies of Business Processes, as a result of the cooperation of CMA Canada and the CMA Observatory of management accounting practices;
- Renewal of the InteraCtion ManAgement competition and its expansion throughout the province;
- Creation of the new Regional Council of Eastern Québec;
- Authorization of several lawsuits for unlawful use of the CMA designation.

Other subjects were also on the agenda, including continuation of the Order's efforts to correct that famous legislative error associated with the CMC (Certified Management Consultant) designation, as well as a number of consultations with the Office des

Memorandums of agreement signed during the year with university institutions are part of the policy of recognition of the CMA Professional Program.

Université de Sherbrooke

Université du Québec à Montréal

professions and the Québec Inter-professional Council. In cooperation with its partners in the rest of Canada, the Order also continued to implement various initiatives associated with the CMA Canada strategic plan, including an extensive reform of various components of the accreditation process, as well as transformation of CMA Canada's business processes.

A number of decisions were also made with respect to professional affairs, issues related to the profession, public and administrative affairs, and relations with the Society of Management Accountants of Canada. Below are the main resolutions or positions adopted during 1999-2000 in these five areas:

PROFESSIONAL AFFAIRS

- Adoption of a Memorandum of Understanding with the École des sciences de la gestion of the Université du Québec à Montréal on creating the CMA-MBA Executive Program. The new program enables a working manager who already has an undergraduate degree and a minimum of five years' relevant experience to obtain the CMA designation while working toward an MBA degree. The program covers the full CMA education process, including the segment leading up to the CMA Entrance Examination as well as the segment covering the CMA Professional Program.
- Adoption of a Memorandum of Understanding with the Université de Sherbrooke on the recognition of the CMA Professional Program as part of its master's of business administration (MBA) program. The new arrangement replaces the one signed in September 1994 on the recognition of the CMA Professional Program as part of the master's of administration (M.Sc. in accounting sciences, specializing majoring in management accounting). The new memorandum, which reflects a repositioning by the Université de Sherbrooke, respects the policy on recognition of the CMA Professional Program adopted by the Order in 1997.
- A brief to the Office des professions as part of a consultation on proposed amendments to the *Professional Code* and the laws governing professionals that are largely contained in Bill 454. Among the proposed amendments is one making the French wording for the CMC designation, under section 36, paragraph i of the *Professional Code*, *"conseiller en management certifié,"* as the Order has been asking since 1993.
- Submission of a brief and participation in hearings of the Institutions Committee on Bill 87, entitled *Act amending the Professional Code and other legislative provisions*. In its brief, the Order welcomed the government initiative to correct the unfortunate legislative error contained in Bill 72, adopted in 1993; as the Order pointed out in its brief, reservation in the *Professional Code* of the generic term *"conseiller en management"* for certified administrators with the CMC (Certified Management Consultant) permit is as unacceptable and unfair today as it was in 1993.
- Adoption of a draft regulation amending the Code of Ethics of certified management accountants and including new provisions regarding rights of access, correction and return of documents held by members. This amendment, which became compulsory under the *Act amending the Professional Code and other professional laws* adopted in June 1994, reflects the comments received previously from the Office des professions.
- Approval of a draft regulation amending the current *Regulation respecting the records of a management accountant who ceases to practice*. In addition to certain changes of form or concordance, the amendments considered by the Bureau involved adding two sections, one on the keeping of records and the other on consulting offices. Furthermore, in order to better reflect the nature of its content and the provisions of section 91 of the *Professional Code*, the Order is considering amending the name of the regulation as follows: *Regulation respecting the keeping of records and consulting offices of CMAs*. The draft was sent to the Office des professions for review.
- Authorization of various lawsuits in the Court of Québec for unlawful use of the CMA designation, claiming the penalties provided by law. The suits in question involve the following:
  - Burt Brassard
  - Mario Chartier
  - André Fortin
  - Harvey Goldenberg
  - Richard Rogers
  - Francine Payer.

The team from the École des Hautes Études Commerciales that won the first provincial version of the InteraCtion ManAgement competition.

- Study and adoption of a position on criminal offences or disciplinary decisions involving two members and seven candidates to the profession, with respect to sections 45, 45.1 and 55.1 of the *Professional Code*.
- Briefs for the Office des professions du Québec as part of various consultations, involving such subjects as:
  - the review committees;
  - a draft of amendments to the *Professional Code* on the delegation of power with respect to professional inspection.
- Approval of the General Program of Surveillance of the Profession of Certified Management Accountant for 1999-2000 and 32 reports of professional inspection visits.
- Discharge of a member subject to refresher training under the provisions of section 113 of the Professional Code.
- Appointment of François Ménard, CMA, as expert in a complaint to the assistant syndic of the Order (File No. S-123).
- Participation in work related to the draft update of the professional system, announced by the Minister responsible for the application of the professional laws, Linda Goupil, on November 26, 1999.
- Submission of several briefs and participation in the work of the Québec Interprofessional Council (Q.I.C.) on various issues, including:
  - the draft revision of the general regulations of the Q.I.C.;
  - the 2000-2003 strategic plan of the Q.I.C.;
  - the system for access to information and protection of personal information.
- Joint participation with the Québec Interprofessional Council and five other professional orders, in the work of the consultation group on financial planning and various activities involving the Bureau des services financiers, the agency responsible for the management and supervision of the financial planner designation.
- Adoption of a position with respect to the financial planners. For now, the Order has decided not to invoke the provisions of section 59 of the *Act respecting the distribution of financial products and services* with regard to the possibility of entering into an agreement with the Bureau des services financiers. As a result, CMA members wishing to use the title of financial planner remain subject to the provisions of the Act.
- A brief to the Barreau du Québec on the report of its Committee on Multidisciplinarity between advocates and accountants.
- Nomination of Nayiri Dolabjian, CMA, for the Mérite Award of the Québec Interprofessional Council for 1999-2000.
- Nomination of two Québec CMA members for the title of Fellow (FCMA) for 2000.
- Nomination of a Québec company for the National Recognition Award (2000) presented by CMA Canada.

PUBLIC AFFAIRS

- Signing of a Memorandum of Understanding with the École des Hautes Études Commerciales on the creation and development of the Business Process Studies Centre. The memorandum of understanding clarifies various procedures for cooperation between the Centre and the CMA Observatory of management accounting practices.
- Participation by the Order in the signing of a Memorandum of Understanding between CMA Canada and the École des Hautes Études Commerciales on the creation of the CMA International Centre for Studies of Business Processes.
- Adoption of a plan to renew the InteraCtion ManAgement contest and expand it throughout the province starting in 1999-2000. This important public activity enables undergraduates to acquire consulting experience by preparing a business project for a small or medium sized business in their region.
- Support for Bill 390 entitled *Act to amend the Act respecting the Ministère du Revenu with regard to the recovery of an amount under a fiscal law*. The bill provides for the suspension of collection measures when the taxpayer contests an assessment from Revenue Quebec.
- Participation by the Order, in its capacity as partner of the École des Hautes Études Commerciales, in hearings held as part of the process for accreditation of the École des Hautes Études Commerciales by the European Foundation for Management Development.

- Activities involved in the creation of a new Regional Council of Eastern Québec.
- Participation in the deliberations of the Jury of the Grands prix québécois de la qualité for 1999.
- Awarding of a bursary for excellence of $3,000 to Jacqueline Di Vito, as part of the Provincial Program of master's fellowships in accounting sciences at the Université du Québec à Montréal.
- Presentation of 10 bursaries for excellence worth $1,000 each as part of the provincial program of bursaries for undergraduates, to:
  - Sébastien Lavoie, École des Hautes Études Commerciales
  - Guillaume Ferland, École des Hautes Études Commerciales
  - Annie Rousseau, Université de Sherbrooke
  - Martin Gendron, Université du Québec à Chicoutimi
  - Éric Collard, Université du Québec à Hull
  - Numa Innocent Jr., Université du Québec à Montréal
  - Valérie Cantin, Université du Québec à Rimouski
  - Stéphanie Girard, Université du Québec à Trois-Rivières
  - Martin Fleury, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
  - Mélanie Auger, Université Laval
- Adoption of the 2000-2002 three-year schedule for major events of the Order (Annual General Meeting, Gala of Appreciation and CMA Graduation Ceremony).
- Tenth consecutive CMA Rendez-vous, in which some 113 companies and 350 candidates to the profession participated; this initiative enabled some 114 CMA hopefuls to find a job.
- Participation by Order representatives in various events:
  - Annual dinner of the Fellows' Council (FCMA), May 21, 1999;
  - International Congress of the Institute of Internal Auditors, from June 20 to 23, 1999, chaired by Alphonse M. Galluccio, CMA, President of the Bureau of the Order;
  - Lunch banquet for the Grands Prix québécois de la qualité, on September 30, 1999;
  - Annual Congress of the Association de planification fiscale et financière, October 6 and 7, 1999;
  - Symposium at the École des Hautes Études Commerciales on corporate transformation, October 7, 1999;
  - Graduation Ceremony of the Society of Management Accountants of Ontario, October 16, 1999;
  - Conference on the recognition of skills qualifications in Toronto from October 13 to 15, 1999;
  - Gala Performance of Gestion UQAM, October 18, 1999;
  - UQAM Forum with Philippe Séguin, November 2, 1999;
  - 75th anniversary reception for the Faculté des sciences de l'administration of Université Laval - Montreal Chapter, November 4, 1999;
  - CIQ/OPQ Symposium - 25th anniversary of the Québec professional system, November 26, 1999;
  - activities of the Chambre de commerce du Québec and the Chambre de commerce du Montréal métropolitain;
  - congresses, symposia and conferences related to professional practice;
  - launchings, events and other activities organized by the academic and professional communities and the business world.

ACCESS TO THE PROFESSION

- Awarding of 380 new CMA permits.
- Striking of 77 persons from the Members Roll for resignation or non-payment of the their 1999-2000 dues.
- Adoption of various resolutions affecting the Members Roll and changes of status (reinstatement, transfer, retirement, etc.).
- Approval of the results of candidates registered for the June 1999 National Entrance Examination.
- Adoption of a draft request to add four new degrees to the government's Regulation respecting the diplomas giving access to permits of professional orders. In view of the establishment of new executive-type university programs allowing the coverage of the whole syllabus of the Entrance Examination, the Order has asked the government to add the following new degrees to the list already published in the regulation:

  1) Graduate Certificate in Management Accounting of Concordia University;

  2) Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en comptabilité de management, of the École des sciences de la gestion of Université du Québec à Montréal;

  3) Diplôme de 2e cycle en sciences comptables, concentration comptabilité de management, of Université Laval;

  4) Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS)-Exécutif CMA, of Université du Québec à Hull.
- Revision of the policy on reinstatement of former members of the Order; the revision is intended to strengthen the policy adopted in January 1995 and facilitate its application while dissuading members from giving up their CMA designation.
- Adoption of a policy on the issuing of restrictive permits. This new policy describes the procedures for issuing restrictive permits, given the provisions of the *Professional Code* and the *Charter of the French language*.
- Selection of Dino Fuoco, CMA, as president of honor of the 2000 CMA Graduation Ceremony.

ADMINISTRATIVE AFFAIRS

- Election of the president of the Bureau and members of the Administrative Committee and appointments to various statutory committees of the Order.
- Appointment of the bankers of the Order for 1999-2000.
- Approval of the annual dues of members ($600) and of students ($125) for 2000-2001.

- Determination of the deadline (February 1, 2000) for the payment of 2000-2001 dues.
- Adoption of a revised budget for 1999-2000 projecting an operating surplus in the order of $114,000.
- Approval of a revised capital budget of $360,000 for 1999-2000 and a capital budget of $170,000 for 2000-2001.
- Approval of a 50% reduction in annual dues, under the policy to reduce the dues of specific categories of members. Reductions were granted to 27 members during 1999-2000.
- Creation of a Regional Council for Eastern Québec, bringing together members and candidates to the profession living in the Lower St. Lawrence, North Shore and Gaspé/Magdalen Islands regions.
- Confirmation of the Abitibi-Témiscamingue Regional Council for another two-year period ending in March 2001, further to an evaluation conducted by the Administrative Committee.
- Adoption of a policy on the financial surpluses of the regional chapters/councils intended to enable the Order to ensure better management of member assets. This policy is part of the new Reference and Operations Framework for regional chapters adopted by the Bureau of the Order in 1998.
- Approval of the business plans of the regional chapters/councils and budgets for 1999-2000.
- Adoption of the Information Technologies Strategic Plan for 1999-2002, which responds to the Main Orientations of the 1999-2002 Information Technologies Strategic Plan adopted by the Bureau in spring 1999. The new plan emphasizes the acquisition of off-the-shelf software packages, a different approach than the one that guided the previous strategic plan that favored development of applications by internal resources.
- Modification of the organizational structure of the Order and its staffing plan. The changes made involved first transferring the reception function from Education and Quality to Administrative Services and second creating a part-time position of Receptionist and Data Entry Clerk.
- Approval of the Employee's Guide, containing a set of information organizational elements useful for the Order's employees, including policies and administrative rules.
- Approval of a memorandum of understanding between the Order and Meloche Monnex on the home, auto, travel and micro-enterprise insurance plan. The new five-year agreement has a number of financial commitments by Meloche Monnex to the Order.
- Approval of the 2000 Personalized Dossier, in its French and English versions; this form is intended for the annual update of the records of members and candidates to the CMA profession and facilitates their annual re-registration on the Roll of members and candidates.
- Appointment of six scrutineers for the elections of the Bureau of the Order for 2000-2001, as provided in section 74 of the *Professional Code* and the regulations of the Order.
- Adoption of a three-year strategic development plan for the Order and a three-year budget for 2000-2003.
- Adoption of the objectives of the balanced scorecard for 2000-2001.
- Adoption of the budget forecasts for 2000-2001, including a target budget surplus of $99,000.

RELATIONS WITH THE SOCIETY OF MANAGEMENT ACCOUNTANTS OF CANADA

- Positions taken on certain points on the agenda of the meetings of the Board of Directors of the Society and the Committee on Accreditation of CMAs.
- Active participation in the transformation of the business processes of CMA Canada.
- Discussions and negotiations on the plan to create the CMA International Centre for Studies of Business Processes at the École des Hautes Études Commerciales.
- Communication of various views and positions on the following issues:
  - draft new Entrance Examination;
  - new CMA Strategic Leadership Program;
  - accreditation process for university accounting sciences programs by CMA Canada;
  - CMA Management magazine;
  - targeted recruiting of working executives interested in earning the CMA designation and acknowledgment of their accomplishments;
  - role and responsibilities of the CMA Accreditation Committee.
- Various representations on the following issues:
  - information technologies;
  - quality of the French-language materials produced by CMA Canada;
  - performance measurements;
  - standards and procedures on the use of the new corporate identity of CMA Canada.

François Renauld, CMA
President-Executive Director
and Secretary

COMMITTEES REPORT

PROFESSIONAL INSPECTION

During fiscal 1999-2000, 32 CMA members were visited by an inspector from the Order as part of the ninth annual General Surveillance Program. This was an increase of 28% over the previous year.

The mission of the Professional Inspection Committee, under the *Professional Code*, is to supervise the practice of the profession by inspecting the records, books, registers and facilities of CMA members. The annual General Surveillance Program is intended to maintain high standards for the profession and ensure that CMA members offer services of the highest quality to the public.

More specifically, the seven inspectors of the Order met 13 members in the Montreal Chapter during 1999-2000, eight in the Québec Chapter, five in the Saguenay/Lac-Saint-Jean, one in the Eastern Townships, one in the Outaouais and, for the first time this year, four in Central Québec. The Order was careful to select the inspected members on the basis of the type of work, in order to be representative of the whole profession.

The Order has also applied other selection criteria, giving priority to members who are self-employed and in public practice and, of course, revisiting those members subject to a second inspection visit as the result of a decision by the Professional Inspection Committee. For the second year, the Order inspected members in public practice in the employ of private firms, and the results again indicated that they enjoy matchless guidance.

The inspectors met with members in public practice both full time and part time. 66% of CMAs working full time and 25% of those working part time passed their inspection requiring no further follow-up. These results are indicative, on the one hand, of the high quality of the practice of members inspected and, on the other hand, of the rigorous requirements of inspection. Again, the comments of the inspected members were positive, confirming the constructive and proactive approach used by the Order. The inspected members have shown themselves to be very open to the recommendations, suggestions and advice offered by the Order's inspectors and willingly acknowledge that this procedure can only improve their practice.

Of the 32 inspection visits performed during 1999-2000, nine took place as part of the Five-Year Plan of Surveillance developed by the Order in 1995-1996. This plan sought to make sure that all CMA members are inspected once every five years. Two thirds of the members inspected for the second time passed five years later, demonstrating that they had maintained or even improved their level of competence. This result is especially significant because the Order has become more demanding, particularly in terms of preparation and record-keeping standards, since it now offers support tools for its members. Essentially, the inspectors expect that any shortcomings observed during the first visit will have been corrected.

Moreover, the Committee this year revised its inspection tools, improving the notice of inspection sent to members having to be inspected, in order to provide more details and explanations about the nature and objectives of the procedure. The Committee has also simplified the tools used by the inspectors, in order to be able to provide an even faster response to the inspected members.

The Committee welcomed a new inspector, who was given appropriate guidance in order to ensure a uniform inspection process. This includes customized training, accompaniment by a mentor for the first inspection visit and follow-up after the second.

Finally, in June 1999, the Committee recommended that the Bureau restore the full rights to a member whose practice had been restricted in November 1998 under the provisions of section 113 of the *Professional Code*, after the member had demonstrated a clearly improved quality of practice.

Josée De La Durantaye, CMA
Chairman, Professional Inspection Committee

REVIEW COMMITTEE

The Review Committee examined one request to review a decision by the Syndic of the Order not to file a complaint against a member. After reviewing the record and the exhibits, the Committee decided that filing a complaint to the Discipline Committee was not appropriate and upheld the decision of the Syndic.

Me Sylvie Lavallée
Secretary, Review Committee

DISCIPLINE COMMITTEE

During the fiscal year from April 1, 1999 to May 31, 2000, the Discipline Committee dealt with one request for provisionally striking a member off the roll and one complaint by the Syndic of the Order charging a member with having diverted $450,000 belonging to his employer for his own benefit, falsified documents and accounting records, made a false declaration to his employer, failed to inform his employer of any error committed in the practice of his profession that might cause prejudice as well as of illegal acts that came to his knowledge and having tried to evade his civil and personal liability, thereby committing offences under sections 10, 11, 12, 13, 15, 19, 20, 22, 24, 27, 28, 31, 32, 33, 39 and 44 d) and f) of the *Code of ethics of CMAs*. The Committee, at its meeting, ordered the provisional striking of the respondent from the Roll and set a hearing for May 2000.

The Committee also rendered two decisions on punishments. These involved in one case a reprimand for having failed to contract professional liability insurance and in the other a provisional striking from the roll for one year for having referred in his services to backdated transactions, a fine of $1,000 for having prepared a summary estimated balance sheet without the prudence or care required and a reprimand for having failed to display the required reserve in his testimony in Court.

Me Guy Marcotte
Chairman, Discipline Committee

SYNDIC

During 1999-2000, the Office of the Syndic dealt with 18 cases, which was twice as many as in the previous year. These cases can be categorized as follows:

Complaints filed against members with the Syndic regarding the Code of Ethics

	1999-2000	1998-1999
• Cases carried over from last year	4	2
• New cases	14	7
Total of cases received	18	9
• Complaints brought to the Discipline Committee	1	0
• Cases resolved	10	5
• Cases brought forward to next year	7	4
Total of cases considered	18	9

In addition to the cases categorized above, the Office of the Syndic received telephone calls and correspondence dealing with requests for information about the Code of Ethics, advertising and professional practice of CMA members.

Gilles Cossette, CMA
Syndic

MEMBERS' ROLL AND OTHER INFORMATION

MEMBERS

L'Ordre des comptables en management accrédités du Québec had 4,763 members as at March 31, 2000, representing an increase of 281 (6.3%) members since the beginning of the year. The increase in members is explained as follows:

	1999-2000		1998-1999	
Members at the Beginning of the Year		**4,482**		4,201
Registrations on the Members' Roll				
New permits	**380**		382	
Members coming outside of Québec	**2**		4	
Reinstatements of members	**15**	**397**	22	408
Struck from the Members' Roll				
Deaths	**(11)**		(5)	
Resignations	**(34)**		(27)	
Non payment of annual dues	**(58)**		(80)	
Transfers outside of Québec	**(13)**	**(116)**	(15)	(127)
Members at the End of the Year		**4,763***		4,482*

Distribution of Members by Region	1999-2000		1998-1999	
	Percentage %	Number	Percentage %	Number
Québec (Québec City, Gaspé, North Shore, Lower Saint Lawrence, New Québec)	**17.4**	**828**	18.0	808
Central Québec	**5.9**	**281**	5.7	257
Eastern Townships	**3.8**	**181**	4.0	179
Montréal (Montréal, North West)	**60.6**	**2,888**	60.2	2,697
Outaouais	**4.4**	**211**	3.9	176
Saguenay–Lac-Saint-Jean	**3.2**	**150**	3.3	147
Outside of the province	**4.7**	**224**	4.9	218
Total members	**100.0**	**4,763**	100.0	4,482

Distribution of Members According to Sex	1999-2000		1998-1999	
	Percentage %	Number	Percentage %	Number
Men	**66.8**	**3,180**	67.8	3,037
Women	**33.2**	**1,583**	32.2	1,445
	100.0	**4,763**	100.0	4,482

* Total members as of March 31, 2000 includes 4 temporary permits granted under Section 37 of the "*Charte de la langue française*", whereas total members as of March 31, 1999 included 5. Total members also includes 2 restrictive permits granted under Section 40 of the "*Charte de la langue française*", representing the same number as of March 31, 1999.

CANDIDATES TO THE CMA PROFESSION

As at March 31, 2000 a total of 2,129 candidates to the CMA profession were registered with the Order, representing a net decrease of 137 (6.0%) over the beginning of the year. The variation in candidates is explained as follows:

	1999-2000		1998-1999	
Candidates at the Beginning of the Year		**2,266**		2,351
Registrations on the Candidates' Roll				
Recruiting of new candidates	**458**		512	
Reinstatements of candidates	**43**		46	
Candidates from outside of Québec	**7**	**508**	2	560
Struck from the Candidates' Roll				
Admissions as CMA members	**(380)**		(382)	
Resignations	**(2)**		(16)	
Non payment of annual dues	**(251)**		(222)	
Transfers outside of Québec	**(12)**	**(645)**	(25)	(645)
Candidates at the end of the year		**2,129**		2,266

Changes in the number of members and candidates to the CMA profession

	Regular members	General members	Candidates	Total
1995	3,393	22	2,532	**5,947**
1996	3,573	22	2,515	**6,110**
1997	3,911	18	2,386	**6,315**
1998	4,201	13	2,351	**6,565**
1999	4,482	13	2,266	**6,761**
2000	4,763	8	2,129	**6,900**

Annual dues for the year ending March 31, 2000	
Regular member	$ 590
Member in particular situation (teacher, full-time student, affected by a serious disease, on family leave, unemployed	$ 295
Member residing outside of Canada	$ 531
Membrer in public practice	$ 690
Retired member	$ 125
Candidate student	$ 125
Candidate acquiring practical experience	$ 295
Senior candidate	$ 440

Dues were payable on February 1, 1999.

Changes in the equity of CMA members

	Members' Equity	Equity in Proportion to Annual Income
Fiscal Period	**($ 000)**	**(%)**
1992-1993	216.6	7.1
1993-1994	228.4	6.7
1994-1995	259.9	6.6
1995-1996	344.4	7.7
1996-1997	352.9	7.6
1997-1998	374.6	7.9
1998-1999	488.2	9.6
1999-2000	607.6	11.2

BUREAU AND COMMITTEES

BUREAU 1999-2000

Administrative Committee
Alphonse M. Galluccio, CMA
President of the Bureau
François Renauld, CMA
President-Executive Director and Secretary
Michel Milot, CMA
Vice-President
Andrée Perreault, CMA
Treasurer
Jacques Côté, CMA
Elected Director
Madeleine Baril
Director appointed by the Office des professions du Québec

Other Directors
Michel Breton, CMA
Mario Gamelin, CMA
René Garneau, FCMA
Steve Gaudet, CMA
Maurice Gosselin, CMA
Johanne Jacques, CMA
Denis Labranche, CMA
Raymond Morissette, CMA
Richard Morrisseau, CMA
Chantal Parent, CMA
Jean Pellerin, CMA
Sylvie Raymond, CMA
Marcel Samson, CMA
Michel Tardif, CMA
Claire Thériault, CMA
Daniel Zbacnik, CMA

Directors appointed by the Office des professions du Québec
Normand Choinière
Suzanne Couët
Henri L. Keleny

CHAPTER AND REGIONAL COUNCIL PRESIDENTS

Abitibi-Témiscamingue
Gino Lévesque, CMA
Central Québec
Suzanne Lafrenière, CMA
Eastern Québec
Luc Laurendeau, CMA
Eastern Townships
Serge Poulin, CMA
Montréal
Denis Labranche, CMA
Outaouais
Claire Gauthier, CMA
Québec
François Chouinard, CMA
Saguenay-Lac-Saint-Jean
Isabelle Bouchard, CMA

STANDING COMMITTEES AND TASK FORCES

Coordination Committee of Elections to the Bureau
Alphonse M. Galluccio, CMA
President
François Renauld, CMA
Secretary

Discipline Committee
M[e] Guy Marcotte
Chairperson
Claude Gaffiero, FCMA
Gérald Houle, CMA
Jacques Lévesque, FCMA
M[e] Sylvie Lavallée
Secretary

Education and Accreditation Committee
Claude Laurin, CMA
Chairperson
Fodil Adjaoud, CMA
Vice-Chairperson
Francine Pharand, MBA, CMC
Secretary

Chapter/Council Representatives
Marie-Josée Amyot, CMA
Martin Bourret, CMA
Marc-René Charlebois, CMA
Pierre Constantin, CMA
Jean-François Henri, CMA
Alain Lessard, CMA
Réal Morrissette, CMA

University Representatives
Hélène Bergeron
Roger Bouthillier, FCMA
Mario Côté, CMA
Robert Crevier
Vernet Félix
Rachid Khali, CMA
Michel Légaré, CMA
Cheryl McWatters
Paul-Victor Paré
Gilles Poirier, CMA
Wendy Roscoe
Robert Schenk, CMA

Committee on Training
Members of the Order:
Claude Laurin, CMA
Daniel Zbacnik, CMA

Members of the Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec:
(non designated)

Member appointed by the Minister of Education:
(non designated)

Review Committee
Maryse Beaudin-Charbonneau, FCMA
Jacques Bisson, CMA
Normand Choinière
Appointed Director
Suzanne Couët
Appointed Director
Louiselle Paquin, CMA
M[e] Sylvie Lavallée
Secretary

Resources Committee
Michel Tardif, CMA
Chairperson
Johanne Jacques, CMA
Vice-Chairperson
Jean-François Lasnier, CMA
Secretary
Andrée Perreault, CMA
Richard Morrisseau, CMA

Professional Inspection Committee
Josée De La Durantaye, CMA
Chairperson
Daniel Groleau, CMA
Vice-Chairperson
Josée Gagnon, CMA
Interim Secretary
Ghyslain Cadieux, CMA
Réjean Champagne, CMA
Annick Gariépy, CMA
Agnès Kane, CMA
Yves A. Ménard, CMA
Martin Taillon, CMA

Fellows' Council
Michel C. Bilodeau, FCMA
Chairperson
René Garneau, FCMA
Vice-Chairperson

Orientation Committee of the CMA Observatory of Management Accounting Practices
Pierre-Jean Dion, CMA
Director
Jeanne Dubé
Secretary
John W. Babiak, FCMA
Hugues Boisvert, FCMA
Manon Cléroux, CMA
(until November 20, 1999)
Denis Dessureault, CMA
(from January 27, 2000)
Alphonse M. Galluccio, CMA
Diane Gravel, CMA
(from January 27, 2000)
Jocelyne Huppé, CMA
(from January 27, 2000)
Alexander Mersereau, CMA
Louiselle Paquin, CMA
Francine Pharand, MBA, CMC
(from November 22, 1999)
François Renauld, CMA

Steering Committee of the InteraCtion ManAgement Competition
Isabelle Bouchard, CMA
Dominique Derome, CMA
Jeanne Dubé
Diane Dubord
Jean Ducharme
Francine Gélinas
Martine Lauzon
Daniel Zbacnik, CMA

1999 CMA Gala of Appreciation Judges' Panel
Madeleine Baril
Louiselle Paquin, CMA
Michel Tardif, CMA

Syndic
Gilles Cossette, CMA
Assistant Syndic
Luc Godin, CMA

MEMBERS ON THE NATIONAL AND INTERPROFESSIONAL COMMITTEES

Representative on the Board of Directors of The Society of Management Accountants of Canada
Alphonse M. Galluccio, CMA
Other Representatives
John W. Babiak, FCMA
Michael dos Santos, CMA
Sylvain Dubé, FCMA

Representative on the CMA Accreditation Committee of the Society of Management Accountants of Canada
Daniel Zbacnik, CMA

Representative on the Québec Interprofessional Council
François Renauld, CMA

ADMINISTRATIVE STAFF

François Renauld, CMA
President-Executive Director
Manon Cléroux, CMA
Director, Education and Quality
(until November 20, 1999)
Jeanne Dubé
Director, Public Affairs and Marketing
Jean-François Lasnier, CMA
Director, Administrative Services
Francine Pharand, MBA, CMC
Director, Education and Quality
(from November 22, 1999)
Brigitte Achard
Executive Secretary, Education and Quality
Denise Audet
Coordinator, Media and Events
André Bélanger, CMA
Coordinator, Admission and Quality
(until September 29, 1999)
Lucie Bélanger
Secretary, Admission and Quality
Sylvie Bougie
Receptionist
Caroline Brunet, CMA
Coordinator, Accounting
Louis-Pierre Côté
Coordinator, Texts and Production
(until September 16, 1999)
Jacques Durand
Office Clerk
Chantal Ferland
Executive Secretary, Administrative Services
Josée Gagnon, CMA
Coordinator, Executive Program and Professional Development
Yolande Girard
Secretary, Business Development and Customer Services
Olivier Lachambre, CMA
Coordinator, Education Programs
Alain Lapierre, CMA
Coordinator, Education Programs
Martine Lauzon
Coordinator, Student Affairs
(from January 24, 2000)
Michel Lebel
Coordinator, Information Technologies
(until July 30, 1999)
Carole Martin
Administrative Assistant, Education Programs
Christiane Martinez
Secretary to the Executive Office
Julie Pelland
Counselor, Placement Service
Isabelle Plouffe
Counselor, User Support
(until July 31, 1999)
Coordinator, Information Technologies
(from August 2, 1999)
Éric Proulx
Coordinator, Marketing and Business Development
Lisa Proulx
Receptionist and data entry clerk
(from November 22, 1999)
Michel Rousseau
Counselor, User Support
(from September 7, 1999)
Sophie Secours
Accounting Clerk
Odette Villeneuve
Executive Secretary, Public Affairs and Marketing
(from June 14, 1999)

AUDITORS' REPORT

To the members of the **Ordre des comptables en management accrédités du Québec**

We have audited the consolidated statement of financial position of the Ordre des comptables en management accrédités du Québec as at March 31, 2000 and the consolidated statements of operations, changes in net assets and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Order's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Order as at March 31, 2000 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with generally accepted accounting principles.

BDO Dunwoody LLP

BDO Dunwoody LLP
Chartered Accountants

Montreal, Quebec
April 25, 2000

CONSOLIDATED FINANCIAL POSITION

As at March 31, 2000

Assets	2000	1999
Current		
Cash	$ 463,525	$ 995,825
Short-term investments, at cost (Note 3)	2,578,872	1,624,704
Accounts receivable	392,874	493,218
Inventory of booklets for resale, at cost	84,348	47,665
Prepaid expenses	404,322	247,408
	3,923,941	3,408,820
Capital assets (Note 4)	582,260	595,376
	$ 4,506,201	$ 4,004,196
Liabilities and Net Assets		
Current		
Accounts payable and accrued liabilities	$ 474,190	$ 327,391
Sales taxes payable	380,307	376,304
Deferred revenue (Note 5)	3,025,957	2,788,312
	3,880,454	3,492,007
Deferred lease inducements	18,142	23,965
	3,898,596	3,515,972
Net assets		
Net assets invested in capital assets	582,260	595,376
Unrestricted net assets	25,345	(107,152)
	607,605	488,224
	$ 4,506,201	$ 4,004,196

CONSOLIDATED STATEMENT OF CHANGES IN NET ASSETS

For the year ended March 31, 2000

Net assets	2000			1999
	Invested in Capital Assets	Unrestricted	Total	Total
Balance, beginning of year	$ 595,376	$ (107,152)	$ 488,224	$ 374,598
(Deficiency) excess of revenues over expenses	(191,499)	310,880	119,381	113,626
Investment in capital assets	178,383	(178,383)	–	–
Balance at the end of the year	$ 582,260	$ 25,345	$ 607,605	$ 488,224

On behalf of the Bureau

Alphonse M. Galluccio, CMA
President

Andrée Perreault, CMA
Treasurer

CONSOLIDATED STATEMENT OF OPERATIONS

For the year ended March 31, 2000

Revenues	2000	1999
Training and quality	$ 2,324,168	$ 2,242,783
Public protection	11,450	10,196
Public affairs and marketing	256,296	232,781
Committees	3,640	1,975
General administration	2,849,108	2,611,818
	5,444,662	5,099,553
Expenses		
Training and quality	1,964,345	1,831,084
Public protection	68,109	83,311
Public affairs and marketing	818,970	818,784
Committees	98,859	124,151
Contributions to affiliated organizations	884,219	829,055
General administration (Note 4)	1,490,779	1,299,542
	5,325,281	4,985,927
Excess of revenues over expenses	$ 119,381	$ 113,626

CONSOLIDATED STATEMENT OF CASH FLOWS

For the year ended March 31, 2000

	2000	1999
Cash flows from operating activities		
Cash receipts from members and candidates	$ 5,704,885	$ 5,351,856
Cash paid to suppliers and employees	(5,186,403)	(5,292,365)
Interest received	21,149	10,647
Sales taxes recovered	4,003	388,446
	543,634	458,584
Cash flows from investing activities		
Purchase of short-term investments	(1,292,179)	(2,962,719)
Proceeds on disposal of short-term investments	1,750,000	1,831,600
Purchase of capital assets	(178,383)	(167,284)
	279,438	(1,298,403)
Increase (decrease) in cash and cash equivalents	823,072	(839,819)
Cash and cash equivalents, beginning of year	1,011,173	1,850,992
Cash and cash equivalents, end of year	$ 1,834,245	$ 1,011,173
Represented by:		
Cash	$ 463,525	$ 995,825
Short-term investments	1,370,720	15,348
	$ 1,834,245	$ 1,011,173

NOTES TO CONSOLIDATED FINANCIAL STATEMENTS

March 31, 2000

1. Status and Nature of Activities

The Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA) is a professional order with a reserved title whose principal function is the protection of the public. As such, it is responsible for issuing permits to practice to candidates who meet the necessary conditions, maintaining the Roll of Members, surveillance of the practice of the profession and detecting illegal practice. It is affiliated with The Society of Management Accountants of Canada (SMAC). These financial statements report the activities of the Order and its Regional Sections.

The Order is incorporated as a not-for-profit organization under the *Professional Code* and is considered as such under the *Income Tax Act*.

2. Significant Accounting Policies

CONSOLIDATED BASIS

The consolidated financial statements include all the accounts of the Order and those of its Regional Sections.

CAPITAL ASSETS AND AMORTIZATION

Capital assets are recorded at cost. Amortization is provided on a straight-line basis using the following annual rates:

Furniture and fixtures	10% and 20%
Computer equipment	20%
Software	20%

DEFERRED LEASE INDUCEMENTS

The deferred lease inducements are amortized over the term of the lease.

FAIR VALUE OF FINANCIAL STATEMENTS

Due to the short-term maturities of the following financial instruments: cash, short-term investments, accounts receivable, accounts payable, accrued liabilities and sales taxes payable; the Order has assumed that the carrying amount of each item of this category approximates fair value.

REVENUE RECOGNITION

Membership and candidate dues are recognized as revenue on an accrual basis. Dues collected for a subsequent period are shown as deferred revenue on the balance sheet.

Other revenues are recognized when the related charges are incurred.

DONATED SERVICES

The work of the Order is dependent on the voluntary service of many members. Due to the difficulty in determining the fair value of donated services, these are not stated in the financial statements.

CASH AND CASH EQUIVALENTS

Cash and cash equivalents consist of cash on hand, bank balances, guaranteed investments certificates not cashable before maturity, corporate cash management and coupons from Government of Quebec with maturities of three months or less.

3. Short-Term Investments

	2000	1999
Guaranteed investments certificates not cashable before maturity, between 4.75% and 5.85%, December 31, 2000 (market value 2000 - $ 1,712,742; 1999 - Nil)	$ 1,712,742	$ –
Commercial paper (market value 2000 - Nil; 1999 - $1,463,111)	–	1,463,111
Corporate cash management, 5.08% (market value 2000 -$153,230; 1999 - $146,245);	153,230	146,245
Coupons from Government of Quebec, 5.89%, December 30, 2001 (market value 2000 - $ 700,001; 1999 - Nil)	700,001	–
Term deposits	12,899	15,348
	$ 2,578,872	$ 1,624,704

4. Capital Assets

	2000			1999
	Cost	Accumulated Amortization	Net	Net
Furniture and fixtures	$ 435,214	$ 312,851	$ 122,363	$ 147,280
Computer equipment	386,051	302,132	83,919	106,047
Software	764,330	388,352	375,978	342,049
	$ 1,585,595	$ 1,003,335	$ 582,260	$ 595,376

The amortization expense for the year is $ 191,499 ($ 181,613 in 1999).

5. Deferred Revenue

	2000	1999
Dues received in advance	$ 2,686,518	$ 2,430,311
Other revenues received in advance	339,439	358,001
	$ 3,025,957	$ 2,788,312

6. Commitment

The Order has entered into an operating lease agreement for office space totalling $ 367,470 and expiring on April 30, 2003. The minimum annual base lease payments under this lease in the next four years are $ 110,867 in 2001, $ 118,943 in 2002, $ 127,019 in 2003 and $ 10,641 in 2004.

7. Uncertainty Due to Year 2000 Issue

The Year 2000 Issue arises because many computerized systems use two digits rather than four to identify a year. Date-sensitive systems may recognize the year 2000 as 1900 or some other date, resulting in errors when information using year 2000 dates is processed. In addition, similar problems may arise in some systems which use certain dates in 1999 to represent something other than a date. Although the change in date has occurred, it is not possible to conclude that all aspects of the Year 2000 Issue that may affect the entity, including those related to members and candidates, suppliers, or other third parties, have been fully resolved.

CONSOLIDATED SUPPLEMENTARY INFORMATION

For the year ended March 31, 2000

Revenues	2000	1999
Training and Quality		
Examination fees	$ 340,000	$ 336,164
CMA Professionnal Program	1,732,957	1,579,275
Other fees	235,597	263,633
Support to members in private practice	11,225	16,983
Professional development	4,389	46,728
	$ 2,324,168	$ 2,242,783
Public Affairs and Marketing		
Events	$ 122,069	$ 105,014
Publications	33,168	35,252
Services to members	309	1,084
Employment - related services	100,750	91,431
	$ 256,296	$ 232,781
General Administration		
Candidates dues	$ 379,980	$ 400,509
Membership dues	2,332,318	2,125,206
Investment income	77,766	58,133
Other	59,044	27,970
	$ 2,849,108	$ 2,611,818

Expenses	2000	1999
Training and Quality		
Examination expenses	$ 223,366	$ 201,399
CMA Professionnal Program	914,694	810,290
Recruitment expenses	266,237	236,053
Human resources	514,668	507,552
Support to members in private practice	5,419	7,351
Professional development	2,618	27,389
Other operating expenses	37,343	41,050
	$ 1,964,345	$ 1,831,084
Public Affairs and Marketing		
Events	$ 190,007	$ 159,728
Publicity and promotion	132,836	139,915
Publications	70,041	71,411
Services to members	13,877	16,581
Employment - related services	21,562	25,936
Human resources	385,839	400,143
Other operating expenses	4,808	5,070
	$ 818,970	$ 818,784
Contributions to Affiliated Organizations		
Fees to The Society of Management Accountants of Canada	$ 857,457	$ 798,376
Fees to the Quebec Interprofessional Council	14,731	14,266
Fees to La Professionnelle[99]	6,825	6,137
Fees to the Office des professions du Québec	5,206	10,276
	$ 884,219	$ 829,055
General Administration		
Personalized files	$ 25 972	$ 31,859
Rent and maintenance	244,139	214,730
Telephone	33,909	29,985
Office supplies and equipment	51,354	44,050
Computer costs	35,495	25,661
Head office administration	44,697	39,663
Professional fees	96,076	51,241
Human resources	653,001	581,390
Amortization of capital assets	191,499	181,613
Other office expenses	114,637	99,350
	$ 1,490,779	$ 1,299,542